



La revue des marchés publics



N° 4454 – Mercredi 29 juillet 2026

www.dgcmef.gov.bf

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf
Site web : www.finances.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle des
Marchés Publics et des
Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA
E-mail : dgcmef@finances.gov.bf

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO

Frédéric Modeste Somwaoga
OUEDRAOGO

Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA

Kadiatou ZONGO/NACLOULMA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 17

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 24
- *Marchés de travaux* P. 36
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 39

Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 42
- *Marchés de travaux* P. 46
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 54

Information importante

Seule la version des quotidiens disponible sur le site web de la DGCMEF est officielle et authentique.
Toute autre copie ou diffusion en dehors de cette plateforme n'a aucune valeur légale.

<http://www.dgcmef.gov.bf>



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTRES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

MINISTRE DE LA SECURITE

FICHE DE SYNTHESE RELATIVE A LA DEMANDE DE PRIX N°2026-004/MSECU/SG/DMP DU 12 JUIN 2026 POUR L'ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE ET PERI-INFORMATIQUE AU PROFIT DU MINISTRE DE LA SECURITE

Nombre de plis reçus : 07 plis - Avis de demande de prix N°4424 du 17 juin 2026

Date de dépouillement : vendredi 26 juin 2026 - Nombre de lot : 02

Lot 1 : Acquisition de matériel informatique et péri-informatique au profit de la DGTI, de la DGPN et de la BSIAT

Montant prévisionnel : 74 732 662

Moyenne pondérée : 71 814 397,2

Moyenne des offres financières : 67 437 000

Borne anormalement basse : 61 042 237,62

Seuil de tolérance 5% : 57 990 125,77

Soumissionnaire	Montant lu FCFA		Montant corrigé FCFA		Observations	Classement
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
ZZ SERVICES	-	67 437 000	-	67 437 000	CONFORME Montant se situe dans l'intervalle du seuil de tolérance et les prix ont été confirmés.	1 ^{er}
Proditek	51 343 000	60 584 740	51 343 000	60 584 740	NON CONFORME Disque dur HDD proposé dans le tableau des spécifications technique au lieu de SSD demandé par l'Administration à l'item 11. Disque dur pour ordinateur portable TOSHIBA Canvio Basics 1 To du C. BRIGADE SPÉCIALE DES INVESTIGATIONS ANTI TERRORISTES	Non classé
Will. TELECOM sarl	-	67 477 120	-	67 477 120	NON CONFORME -pièces administratives non fournies -Marque non renseignée dans le tableau des spécifications techniques à l'item 14. Surface Pro 11 du A. DIRECTION GÉNÉRALE DES TRANSMISSIONS ET DE L'INFORMATIQUE	Non classé
NOVA	56 170 500	-	56 170 500	-	NON CONFORME - classée dans la catégorie des petites entreprises - Modèle non renseigné dans le tableau des spécifications techniques à l'item 4. Clé USB 16Gb du A. DIRECTION GÉNÉRALE DES TRANSMISSIONS ET DE L'INFORMATIQUE - Discordance entre la fiche technique et le tableau des spécifications techniques (la marque Sandisk est mentionnée dans la fiche technique alors que la marque Kingston est proposée dans le tableau des spécifications techniques) à l'item 4. Clé usb de stockage 16 Go du C. BRIGADE SPÉCIALE DES INVESTIGATIONS ANTI TERRORISTES - Discordance entre la fiche technique et le tableau des spécifications techniques (la marque Sandisk est mentionnée dans la fiche technique alors que la marque Kingston est proposée dans le tableau des spécifications techniques) à l'item 5. Clé usb de	Non classé

					stockage 32 Go du C. BRIGADE SPÉCIALE DES INVESTIGATIONS ANTI TERRORISTES - La référence n'a pas été renseignée dans le tableau des spécifications techniques à l'item 14. Vidéo projecteur du C. BRIGADE SPÉCIALE DES INVESTIGATIONS ANTI TERRORISTES	
ATTRIBUTION : ZZ SERVICES pour un montant de soixante-sept millions quatre cent trente-sept mille (67 437 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.						
Lot 2 : Acquisition de matériel péri-informatique au profit de la Direction Générale des Eaux et Forêts (DGEF) Montant prévisionnel : 13 463 800 Moyenne pondérée : 13 369 400 Moyenne des offres financières : 13 227 800 Borne anormalement basse : 11 363 990 Seuil de tolérance 5% : 10 795 790,5						
Soumissionnaire	Montant lu FCFA		Montant corrigé FCFA		Observations	Classement
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
AFRICA TIC DISTRIBUTION	11 409 000	-	11 409 000	-	NON CONFORME -classée dans la catégorie des petites entreprises -pièces administratives non fournies -Garantie de soumission non fournie -Non-respect du remplissage du Tableau des spécifications techniques à l'item 1 -Confusion entre la fiche technique proposée et le tableau des spécifications techniques à l'item 1 -L'url du fabricant non fourni à l'item 1 --Non-respect du remplissage du Tableau des spécifications techniques à l'item 2 -Confusion entre la fiche technique proposée et le tableau des spécifications techniques à l'item 2 -L'url du fabricant non fourni à l'item 2 -Non-respect du remplissage du Tableau des spécifications techniques à l'item 3 -Confusion entre la fiche technique proposée et le tableau des spécifications techniques à l'item 3 -L'url du fabricant non fourni à l'item 3 -Non-respect du remplissage du Tableau des spécifications techniques à l'item 4 -Confusion entre la fiche technique proposée et le tableau des spécifications techniques à l'item 4 -L'url du fabricant non fourni à l'item 4	Non classé
PACIFIC BUSINESS	10 550 000	12 449 000	10 550 000	12 449 000	NON CONFORME -pièces administratives non fournies -Après vérification de la fiche technique, l'imprimante proposée ne dispose pas de fonction d'extensibilité de capacité des bacs à feuilles à l'item 2 -Après vérification de la fiche technique, l'imprimante proposée ne dispose pas de fonction d'extensibilité de capacité des bacs à feuilles à l'item 3	Non classé
esoft BURKINA sarl	-	10 797 000	-	10 797 000	NON CONFORME -attestation de non engagement non fourni -attestation de situation fiscale non fourni -Bac sortie / réception proposé : 100 feuilles au lieu de 150 demandées par l'administration à l'item 3 -Après vérification de la fiche technique, l'imprimante proposée ne dispose pas de fonction d'extensibilité de capacité des bacs à feuilles à l'item 3	Non classé
Proditek	11 210 000	13 227 800	11 210 000	13 227 800	CONFORME	1 ^{er}
Will. TELECOM sarl	-	9 440 000	-	9 440 000	NON CONFORME -pièces administratives non fournies - Après vérification de la fiche technique, l'imprimante proposée ne dispose pas de fonction d'extensibilité de capacité des bacs à feuilles à l'item 3 - La référence proposée dans la fiche technique diffère de celle renseignée dans le tableau des spécifications techniques à l'item 4	Non classé
NOVA	10 710 000	-	10 710 000	-	NON CONFORME Classée dans la catégorie des petites entreprises	Non classé
ATTRIBUTION : PRODITEK pour un montant de onze millions deux cent dix mille (11 210 000) francs CFA HTVA, soit un montant de treize millions deux cent vingt-sept mille huit cents (13 227 800) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.						

FONDS BURKINABE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL « TÔOGO »**AVIS D'ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ**

Recrutement d'un consultant pour le contrôle et le suivi des travaux : (i) de construction et d'exploitation d'une unité de transformation de noix brute de cajou bio par la Société Terra Faso SA; (ii) d'extension et de modernisation des capacités de transformation et de stockage de produits céréaliers de la Société de Commercialisation des Produits Agricoles de l'Afrique (SOCOPAAFRIQUE SA); (iii) de modernisation et d'extension des activités de la Société MOABLAOU SA; et (iv) de construction et d'exploitation de pylônes de téléphonie mobile par la société LORYNE SA

Référence de publication

Lettres N°307 à N°315

Date de publication

02 avril 2026

Numéro et intitulé du lot

Demande de proposition N° FBDES « TÔOGO » - C 001 pour le recrutement d'un consultant pour le contrôle et le suivi des travaux : (i) de construction et d'exploitation d'une unité de transformation de noix brute de cajou bio par la Société Terra Faso SA; (ii) d'extension et de modernisation des capacités de transformation et de stockage de produits céréaliers de la Société de Commercialisation des Produits Agricoles de l'Afrique (SOCOPAAFRIQUE SA); (iii) de modernisation et d'extension des activités de la Société MOABLAOU SA; et (iv) de construction et d'exploitation de pylônes de téléphonie mobile par la société LORYNE SA

Numéro et montant du marché

Numéro du contrat : Marché N°EPE-FBDES -TÔOGO/00/02/05/00/2026/00015 du 15 juillet 2026

Montant du marché : cinq cent six millions trois cent cinquante mille quatre cent vingt trois (506 350 423) francs CFA HT

Date de signature du contrat

15 juillet 2026

Nombre d'offres reçues

cinq (05) offres

Nom, adresse et nationalité de l'attributaire**Missions d'Etudes et de Maitrise d'Ouvrage (MEMO)**

11 BP 1675 Ouagadougou 11

Tel : + 226 25 37 88 58 / 70 70 29 82

RCCM : BF OUA 01 2024 M 09718

IFU : 00025546R – DIVISION FISCALE : DGE

Email: memo@fasonet.bf/abrahamtou.at@gmail.com

De nationalité burkinabè

Durée du contrat

Trente-six (36) Mois

Base juridique

Le Guide des Procédures de passation des marchés et règles d'attribution des contrats financés par la BOAD.

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE PEDIATRIQUE CHARLES DE GAULLE – CHUP-CDG

Demande de prix à commandes N°2026-18/MS/SG/CHUP-CDG/DG/DMP du 06 juin 2026 pour l'entretien et la maintenance des copieurs et du matériel informatique au profit du CHUP-CDG - Publication : quotidien des marchés publics N°4437 du lundi 06 juillet 2026

Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : mercredi 15 juillet 2026 - Nombre de plis reçus : 12

Financement : budget CHUP-CDG, Gestion 2026

Référence de la lettre d'invitation de la CAM : N°2026-056/MS/SG/CHUP-CDG/DG/DMP du 10/07/2026.

Soumissionnaire	Montant lu (F CFA)	Montant corrigé (F CFA)	Rang	Observations
Lot 1 : Entretien et maintenance des copieurs au profit du CHUP-CDG				
Montant prévisionnel : 5 000 000 F CFA TTC ; Borne inférieure : 3 919 657 TTC ;				
Borne supérieure : 5 303 065 TTC ; Seuil de tolérance (95% borne inférieure) : 3 723 674 TTC.				
SOL-ID TECH SARL	Mini HTVA : 2 308 500 Mini TTC : Maxi HTVA : 4 170 000 Maxi TTC :	Mini HTVA : 2 308 500 Mini TTC : 2 724 030 Maxi HTVA : 4 170 000 Maxi TTC : 4 920 600	8è	Conforme
EXCELLENCE TD SARL	Mini HTVA : Mini TTC : 2 894 304	Mini HTVA : 2 452 800 Mini TTC : 2 894 304	6è	Conforme

	Maxi HTVA : Maxi TTC : 4 590 908	Maxi HTVA : 3 890 600 Maxi TTC : 4 590 908		
OPUS TECH	Mini HTVA : 1 595 000 Mini TTC : Maxi HTVA : 3 152 000 Maxi TTC :	Mini HTVA : 1 595 000 Mini TTC : 1 882 100 Maxi HTVA : 3 152 000 Maxi TTC : 3 719 360	-	Non conforme -Offre financière anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance.
COMPUTER SECURITY	Mini HTVA : 1 976 500 Mini TTC : Maxi HTVA : 3 107 000 Maxi TTC :	Mini HTVA : 2 027 500 Mini TTC : 3 175 000 Maxi HTVA : 2 392 450 Maxi TTC : 3 746 500	-	Non conforme -Erreur de sommation sur les montants totaux minimum et maximum HTVA: 2 027 500 et 3 175 000 au lieu de 1 976 500 et 3 107 000 ; -Offre financière anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance.
GENERAL-BUSINESS SERVICES SARL	Mini HTVA : Mini TTC : 1 924 580 Maxi HTVA : Maxi TTC : 3 804 320	Mini HTVA : 1 631 000 Mini TTC : 1 924 580 Maxi HTVA : 3 224 000 Maxi TTC : 3 804 320	3è	Non conforme -Offre financière anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance ; -AIRC et ASF non fournies malgré la lettre y relative.
HARD HOME	Mini HTVA : 1 855 000 Mini TTC : 2 188 900 Maxi HTVA : 3 488 100 Maxi TTC : 4 115 958	Mini HTVA : 1 855 000 Mini TTC : 2 188 900 Maxi HTVA : 3 488 100 Maxi TTC : 4 115 958	5è	Conforme
ETABLISSEMENT OUARE KISWENSIDA ET FILS (ETS. OKIF)	Mini HTVA : 2 405 500 Mini TTC : Maxi HTVA : 3 924 000 Maxi TTC :	Mini HTVA : 2 405 500 Mini TTC : 2 838 490 Maxi HTVA : 3 854 000 Maxi TTC : 4 547 720	7è	Conforme -Erreur de sommation sur le montant total maximum HTVA: 3 854 000 au lieu de 3 924 000. -AIRC non fournie malgré la lettre y relative.
CIE-BF	Mini HTVA : Mini TTC : 2 194 682 Maxi HTVA : Maxi TTC : 3 516 636	Mini HTVA : 1 859 900 Mini TTC : 2 194 682 Maxi HTVA : 2 980 200 Maxi TTC : 3 516 636	-	Non conforme -Offre financière anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance.
PROSERVICES INFORMATIQUE ET TECHNOLOGIE SARL	Mini HTVA : Mini TTC : 1 888 000 Maxi HTVA : Maxi TTC : 3 753 580	Mini HTVA : 1 600 000 Mini TTC : 1 888 000 Maxi HTVA : 3 181 000 Maxi TTC : 3 753 580	2è	Conforme -Offre financière anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance.
BUREAU NET SERVICES	Mini HTVA : 1 727 000 Mini TTC : Maxi HTVA : 3 212 000 Maxi TTC :	Mini HTVA : 1 727 000 Mini TTC : 2 037 860 Maxi HTVA : 3 212 000 Maxi TTC : 3 790 160	4è	Conforme -Offre financière anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance.
ALL . BUSINESS . INTERNATIONAL (ABI) SARL	Mini HTVA : 1 304 000 Mini TTC : Maxi HTVA : 3 224 000 Maxi TTC :	Mini HTVA : 1 304 000 Mini TTC : 1 538 720 Maxi HTVA : 3 224 000 Maxi TTC : 3 804 320	1er	Conforme -Erreur de calcul sur le montant minimum à l'item2: 330 000 au lieu de 165 000 ; -Erreur de quantité minimum à l'item3: 2 au lieu de 1 ; - Devis estimatif modifié conformément à l'article 112 alinéa 3 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024, pour se conformer au montant lu intangible ; -Offre financière anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance avec confirmation de prix.
ATTRIBUTAIRE	Lot 1 : ALL . BUSINESS . INTERNATIONAL (ABI) SARL pour un montant minimum d'un million trois cent quatre mille (1 304 000) Francs CFA HTVA et un montant maximum de trois millions deux cent vingt-quatre mille (3 224 000) Francs CFA HTVA après modification de son devis estimatif pour se conformer à la lettre de soumission et une garantie de bonne exécution de 35%. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2026 et vingt-un (21) jours par commande.			
Soumissionnaire	Montant lu (F CFA)	Montant corrigé (F CFA)	Rang	Observations
Lot 2 : Entretien et maintenance du matériel informatique au profit du CHUP-CDG				
Montant prévisionnel : 7 000 000 F CFA TTC ; Borne inférieure : 5 485 138 TTC ; Borne supérieure : 7 421 069 TTC ; Seuil de tolérance (95% borne inférieure) : 5 210 881 TTC				
OPUS TECH	Mini HTVA : 4 388 300 Mini TTC : Maxi HTVA : 4 411 400 Maxi TTC :	Mini HTVA : 4 388 300 Mini TTC : 5 178 194 Maxi HTVA : 4 411 400 Maxi TTC : 5 205 4652	-	Non conforme -Offre financière anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance.
COMPUTER SECURITY	Mini HTVA : 4 230 500 Mini TTC : Maxi HTVA : 4 585 500 Maxi TTC :	-	-	Non conforme Non-respect du formulaire du bordereau des prix unitaires ; les montants en lettres n'y figurent pas. Offre écartée.
GENERAL-BUSINESS SERVICES SARL	Mini HTVA : Mini TTC : 3 724 080 Maxi HTVA : Maxi TTC : 5 601 460	Mini HTVA : 3 156 000 Mini TTC : 3 724 080 Maxi HTVA : 4 747 000 Maxi TTC : 5 601 460	4è	Non conforme -AIRC et ASF non fournies malgré la lettre y relative.
HARD HOME	Mini HTVA : 2 668 800 Mini TTC : 3 149 184 Maxi HTVA : 4 833 300 Maxi TTC : 5 703 294	Mini HTVA : 2 668 800 Mini TTC : 3 149 184 Maxi HTVA : 4 833 300 Maxi TTC : 5 703 294	3è	Conforme
GENERAL MICRO SYSTEM	Mini HTVA : Mini TTC : 3 907 570	Mini HTVA : 3 311 500 Mini TTC : 3 907 570	6è	Conforme

	Maxi HTVA : Maxi TTC : 5 704 120	Maxi HTVA : 4 834 000 Maxi TTC : 5 704 120		
ETABLISSEMENT OUARE KISWENSIDA ET FILS (ETS. OKIF)	Mini HTVA : 5 231 000 Mini TTC : Maxi HTVA : 5 558 000 Maxi TTC :	Mini HTVA : 5 231 000 Mini TTC : 6 172 580 Maxi HTVA : 5 558 000 Maxi TTC : 6 558 440	7è	Non conforme AIRC non fournie malgré la lettre y relative.
PROSERVICES INFORMATIQUE ET TECHNOLOGIE SARL	Mini HTVA : Mini TTC : 2 478 000 Maxi HTVA : Maxi TTC : 5 603 820	Mini HTVA : 2 100 000 Mini TTC : 2 478 000 Maxi HTVA : 4 749 000 Maxi TTC : 5 603 820	1er	Conforme
BUREAU NET SERVICES	Mini HTVA : 3 200 000 Mini TTC : Maxi HTVA : 4 475 000 Maxi TTC :	Mini HTVA : 3 200 000 Mini TTC : 3 776 000 Maxi HTVA : 4 475 000 Maxi TTC : 5 280 500	5è	Conforme -Offre financière anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance.
ALL . BUSINESS . INTERNATIONAL (ABI) SARL	Mini HTVA : 2 435 000 Mini TTC : Maxi HTVA : 4 580 500 Maxi TTC :	Mini HTVA : 3 877 500 Mini TTC : 4 575 450 Maxi HTVA : 4 580 500 Maxi TTC : 5 404 990	2è	Conforme -Erreur de quantité minimum à l'item3: 120 au lieu de 10 ; -Erreur de quantité minimum à l'item5: 50 au lieu de 10; -Erreur de quantité minimum à l'item12: 30 au lieu de 1 ; -Erreur de quantité minimum à l'item18: 2 au lieu de 1. -Offre financière anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance.
ATTRIBUTAIRE	Lot 2 : PROSERVICES INFORMATIQUE ET TECHNOLOGIE SARL pour un montant minimum de deux millions quatre cent soixante-dix-huit mille (2 478 000) Francs CFA TTC et un montant maximum de cinq millions six cent trois mille huit cent vingt (5 603 820) Francs CFA TTC. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2026 et vingt-un (21) jours par commande.			

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BOGODOGO

Rectificatif portant sur les références de l'appel d'offre ouvert apparu dans la revue des marchés publics n°4453 du mardi 28 juillet 2026

Au lieu de

SYNTHESE DES RESULTATS DU DEPOUILLEMENT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT **N°2026-009/MS/SG/CHU-B/DG/DMP** DU 29 Avril 2026
POUR L'ACQUISITION DE CONSOMMABLES POUR L'OFFICINE PHARMACEUTIQUE, DE CONSOMMABLE SPECIFIQUES POUR LES
SERVICES DE RADIOTHERAPIE, DE CARDIOLOGIE ET DE NEUROLOGIE AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE
BOGODOGO

Lire

SYNTHESE DES RESULTATS DU DEPOUILLEMENT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT **N°2026-008/MS/SG/CHU-B/DG/DMP** DU 29 Avril 2026
POUR L'ACQUISITION DE CONSOMMABLES POUR L'OFFICINE PHARMACEUTIQUE, DE CONSOMMABLE SPECIFIQUES POUR LES
SERVICES DE RADIOTHERAPIE, DE CARDIOLOGIE ET DE NEUROLOGIE AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE
BOGODOGO

FINANCEMENT : BUDGET DU CHU-B « EXERCICE 2026 » - DATE DE DEPOUILLEMENT : 29 Avril 2026

NOMBRE DE PLIS RECUS : 02 - NOMBRE DE LOTS : Quatre (04)

REFERENCE DE LA PUBLICATION DE L'AVIS : Quotidien des marchés publics : N°4411 du vendredi 29 mai 2026

MONTANT DU BUDGET PREVISIONNEL : Cinquante un millions (51 000 000) F CFA dont 30 000 000 FCFA pour le lot1, 7 000 000 pour le lot2, 7 000 000 pour le lot3 et 7 000 000 FCFA pour le lot4

N°	Nom du soumissionnaire	Montant en FCFA HT		Montant en FCFA TTC		Lot	Observations
		Lu	Corrigé	Lu	Corrigé		
1	MEDICARE SA	Min : 15 974 000 Max: 25 270 500	Min : 15 974 000 Max: 25 270 500	Min : 15 974 000 Max: 25 270 500	Min : 15 974 000 Max: 25 270 500	1	Conforme 1 ^{er}
		Min : 3 467 780 Max: 6 935 560	Min : 3 467 780 Max: 6 935 560	Min : 3 467 780 Max: 6 935 560	Min : 3 467 780 Max: 6 935 560	4	Conforme 1 ^{er}
2	BURKINA MEDICAL FACILITY (BMF)	Min : 16 473 000 Max: 24 724 500	Min : 16 473 000 Max: 24 724 500	Min : 16 473 000 Max: 24 724 500	Min : 16 473 000 Max: 24 724 500	2	Non classé Hors enveloppe
		Min: 3 595 000 Max: 6 825 500	Min: 3 595 000 Max: 6 825 500	Min: 3 595 000 Max: 6 825 500	Min: 3 595 000 Max: 6 825 500	3	Conforme 1 ^{er}
ATTRIBUTIONS		Lot1 : acquisition de consommables pour l'officine pharmaceutique pour un montant : - minimum de quinze millions neuf cent soixante-quatorze mille (15 974 000) francs CFA /TTC - maximum de vingt-cinq millions deux cent soixante-dix mille cinq cents (25 270 500) francs CFA /TTC ; Le délai d'exécution est de trente (30) jours pour chaque commande ; Le délai de validité est l'année budgétaire 2026.					
Lot 1 MEDICARE SA		Pour absence d'offres conformes					
Lot2: _ Néant _							
Lot3: _ BURKINA FACILITY (BMF) _		Lot3 : acquisition de consommables spécifique pour le service de cardiologie pour un montant : - minimum de trois millions cinq cent quatre-vingt-quinze mille (3 595 000) francs CFA /TTC ; - maximum de six millions huit cent vingt-cinq mille cinq cents (6 825 500) francs CFA /TTC ; Le délai d'exécution est de trente (30) jours pour chaque commande ; Le délai de validité est l'année budgétaire 2026.					

Lot4 _ MEDICARE SA_	Lot4 : acquisition de consommables spécifique pour le service de neurologie pour un montant - minimum de trois millions quatre cent soixante-sept mille sept cent quatre-vingts (3 467 780) francs CFA /TTC ; - maximum de six millions neuf cent trente-cinq mille cinq cent soixante (6 935 560) francs CFA /TTC ; le délai d'exécution est de trente (30) jours pour chaque commande ; le délai de validité est l'année budgétaire 2026.
----------------------------	--

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DES PERSONNELS DE L'EDUCATION

Fiche de synthèse rectificative suite à la décision n°2026-L0267/ARCOP/ORD du 23 juillet 2026 des publications quotidien N°4442 du 13 juillet 2026 et quotidien N°4448 du 21 juillet 2026

DEMANDE DE PRIX N°2025-17/INFPE/DG/PRCP du 04/06/2026 pour des travaux de réfection d'infrastructures au profit de Institut National DE Formation DE Personnels de l'Education (INFPE)

Financement : budget de l'INFPE Exercice 2026

Publication de l'avis : revue des marchés publics N° 4422 du lundi 15 juin 2026

Nombres de soumissionnaires : 22

Référence de convocation de la CAM lettre N° 2026-17/INFPE/DG/PRMCP du 18/06/2026

Date de dépouillement : 24 juin 2026

Lot 3 : Travaux de réfection de dortoirs dans la DRINFPE de Oubri

E= 40 143 190 ; Moyenne pondérée= 36 146 739 0,85= 30 724 729 ; 1,15= 41 568 750 ; Seuil de tolérance 5% : 29 188 492

N°	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
1	SOCIETE DES TAVAUX DE CONSTRUCTION	29 702 870 HTVA 35 049 387 TTC	29 702 870 HTVA 35 049 387 TTC	Conforme
2	SOCIETE GENERALE D'INNOVATION EN BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	27 267 209 HTVA	26 319 070 HTVA 31 056 503 TTC	Conforme Correction sur l'item V.1
3	ENTREPRISE SAID BENEWENDE	30 910 124 TTC	26 195 020 HTVA 30 910 124 TTC	Conforme
4	MJS CONSTRUCTION	32 114 000 TTC	27 215 254 HTVA 32 114 000 TTC	Conforme
5	DIVINE ALLIANCE MULTI-SERVICE	25 147 550 HTVA 29 674 109 TTC	25 297 550 HTVA 29 851 109 TTC	Conforme Correction sur l'item VI.10 Offre anormalement basse mais incluse dans le seuil de tolérance
6	WEND PANG TUUMA ZOODNOMA	32 544 565 TTC	27 581 685 HTVA 32 546 388 TTC	Conforme Correction sur les items V.1 ; VII.14
7	SPLENDIDE SERVICE-BTP	23 830 779 HTVA 28 088 460 TTC	23 803 779 HTVA 28 088 460 TTC	Conforme Erreur sur la lettre de soumission Offre anormalement basse
8	PROFESSIONNEL DU BÂTIMENT ET DE LA CONSTRUCTION ROUTIERE	23 933 085 HTVA 28 241 040 TTC		Non conforme (L'agrément fourni ne couvre pas la région de Oubri)
9	SOCIETE BURKINABE DE CONSTRUCTION, MENUISERIE, METALLIQUE ET BOIS	29 618 006 TTC	31 905 005 HTVA 37 647 906 TTC	Conforme Erreur sur plusieurs items (I.1 ; I.2 ; I.3 ; II.4 ; III.1 ; III.2 ; V.2 ; VI.1 ; VI.2 ; VI.7 ; VII.1 ; VII.2 ; VII.10 ; VII.12) Variation de +27,11%
10	BÂTISSEUR DE CONFIANCE INTERNATIONAL SARL	24 074 870 HTVA	24 074 870 HTVA 28 408 347 TTC	Conforme Offre anormalement basse
11	ALYAH EQUIPEMENTS ET SERVICES SARL	29 822 529 TTC	25 273 330 HTVA 29 822 529 TTC	Conforme Offre anormalement basse mais incluse dans le seuil de tolérance
12	DUNIA INTERNATIONAL SARL	25 343 250 HTVA 29 905 035 TTC	25 543 250 HTVA 30 141 035 TTC	Conforme Erreur de sommation item VII.10 Offre anormalement basse mais incluse dans le seuil de tolérance
13	GROUPE SAINT MATHIAS	32 035 815 TTC	27 148 996 HTVA 32 035 815 TTC	Conforme
14	ENTREPRISE SANGA GENERAL	24 852 535 HTVA	24 413 145 HTVA 28 807 511 TTC	Conforme Erreur sur le montant en chiffres et en lettres item VI.1 Offre anormalement basse
15	LA CONCORDE BTP	30 003 134 TTC		Non conforme (Validité de la garantie de soumission fournie est de 60 jours au lieu de 70 jours)
16	REFLEX CONSTRUCTION SERVICE	23 676 670 HTVA	23 476 670 HTVA 27 702 471 TTC	Conforme Offre anormalement basse
17	GROUPEMENT SCHEKINA BUILDING -AIC	22 100 480 HTVA	22 550 480 HTVA 26 609 566 TTC	Conforme Erreur montant en chiffres et en lettre sur l'item VII.11 Offre anormalement basse
18	SCI IMMOBILIER ET BTP	24 502 020 HTVA	24 887 020 HTVA 29 366 684 TTC	Conforme Erreur sur les items VI.5 (quantité) ; VII.5 Offre anormalement basse
ATTRIBUTAIRE		Lot annulé pour être repris. Le cadre de devis de la demande prix porte sur un seul dortoir au lieu de quatre dortoir concernés..		

MINISTERE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI

FICHE SYNTHÈSE RESULTATS DES PROPOSITIONS TECHNIQUES Demande de Propositions N°2026-002/MSJE/SG/DMP-PADEJ MR du 13 avril 2026 pour le recrutement d'une firme pour l'audit des comptes exercice 2025 et clôture du Projet d'Appui à l'Emploi des Jeunes et Développement des Compétences en Milieu Rural (PADEJ-MR) - Financement : Fonds Africain de Développement (FAD) ;
Publication de la Lettre d'invitation : 13 avril 2023 - Date de dépouillement : 28 mai 2026 à 09 heures TU ;
Date de délibération : 29 juin 2026 à 14 heures TU - Nombre de consultants : cinq (05).
ANO de la BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT : 19 juillet 2026

Soumissionnaires	Critères	Expérience (Une expérience spécifique du Consultant (comme une entreprise) pertinente pour la mission)	Adéquation et qualité de la méthodologie proposée, et plan de travail correspondant aux termes de référence (TDR)	Personnel proposé	Score total	Observations
Groupe SEC DIARRA BURKINA/SEC DIARRA MALI	Scores	10	28,58	56,40	94,98	Retenue pour la suite de la procédure
Groupe IA&C/AEC	Scores	10	27,75	52,20	89,95	Retenue pour la suite de la procédure
CFEC AFRIQUE SARL	Scores	10	26,75	45,30	82,05	Retenue pour la suite de la procédure
PANAUDIT-BURKINA	Scores	10	24,08	44,16	78,24	Retenue pour la suite de la procédure
Groupe EPG/KMC	Scores	10	28,42	06,22	44,64	Non Retenue pour la suite de la procédure : Les CV de tout le personnel clé n'a pas été co-signé par le consultant (groupe EPG/KMC) comme exigé par le dossier de demande de proposition.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Référence de la procédure	Rectificatif à la publication des résultats de l' appel d'offres ouvert national N°2026-013T/MAERAH/SG/DMP portant travaux de construction de quarante (40) parcs de vaccinations avec forages équipés de pompes à motricité humaines associés, dans les régions de Bankui, Djoro, Goulmou, Guiriko, Kadiogo, Kuilse, Liptako, Nakambe Nazinon, Oubri et Yaadga au profit du Projet de Résilience et de Compétitivité de l'Elevage (PRECEL), parue dans le quotidien de la Revue des Marchés Publics N°4420 du 11 juin 2026, relatif au montant TTC de l'attributaire provisoire du lot 1					
Financement	IDA n° 7308-BF du 29 mai 2023					
Publication de l'avis :	Quotidien N°4365 du 26 mars 2026					
Date de dépouillement	24/04/2026					
Date de délibération	13/05/2026					
Lettre de convocation	N°2026-0198/MAERAH/ SG/DMP du 07 mai 2026					
Nombre de lot	Quatre (4)					
Nombre de plis	Quinze (15)					
Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement		Prix de l'offre corrigée		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot 1 : Travaux de construction de 22 parcs mixtes de vaccination dans les régions du Goulmou, Kadiogo, Kuilsé, Liptako, Nakambé, Nazinon et Oubri Budget prévisionnel : 220 000 000 FCFA TTC						
HYDRO-BAT TM	140 247 800	165 492 404	140 247 800	165 492 404	Offre conforme	1 ^{er}
Société Africaine d'Aménagement du Territoire (SAAT)	177 703 680	209 690 342	177 703 680	209 690 342	Offre conforme	2 ^{ème}
Général Equipement et Construction	180 464 460	212 948 063	180 464 460	212 948 063	Offre conforme	3 ^{ème}
Groupe TELMA Service et CONCORDE BTP SARL	272 406 640	321 439 835	-	324 037 782	Offre conforme Au niveau du sous total 4 : erreur de sommation 685 000 au lieu de 785 000 soit un écart de + 100 000 pour un parc et + 2 200 000 pour les 22 parcs	4 ^{ème}
Attributaires provisoires	Lot 1 : Travaux de construction de 22 parcs mixtes de vaccination dans les régions du Goulmou, Kadiogo, Kuilsé, Liptako, Nakambé, Nazinon et Oubri HYDRO-BAT TM pour un montant de cent quarante millions deux cent quarante-sept mille huit cents (140 247 800) francs CFA HTVA soit, cent soixante-cinq millions quatre cent quatre-vingt-douze mille quatre cent quatre (165 492 404) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de cent cinq (105) jours					

CONSEIL BURKINABÈ DES FILIERES AGROPASTORALES ET HALIEUTIQUES

FICHE DE SYNTHÈSE RECTIFICATIVE APRES DECISION N°2026-L.R0263/ARCOP/ORD DU 17/07/2026

DEMANDE DE PRIX A COMMANDES N°2026-006 /CBF/DG/PRM DU 16/03/2026 POUR L'ENTRETIEN ET LA REPARATION DE MATERIELS ROULANTS AU PROFIT DU CBF ; Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N° 4363 du Mardi 24 mars 2026.

Convocation CAM pour ouverture et la délibération : Lettre N°2026-029 /CBF/DG/PRM du 30/03/2026.

Date de dépouillement et de délibération : vendredi 03 avril 2026. **Nombre de plis reçues** : 05

Publication des résultats provisoires : Quotidien des marchés publics N°4399 - 4400 – 4401 du Mercredi 13 au Vendredi 15 mai 2026

Financement : Budget du CBF, exercice 2026.

RECAPITULATIF DES RESULTATS D'ANALYSE

N°	Soumissionnaires	Montants lus en	Montants lus	Montants	Montants	Observations	Rang
----	------------------	-----------------	--------------	----------	----------	--------------	------

		F FCA HTVA	en F FCA TTC	corrigés en F CFA HTVA	corrigés en F CFA TTC		
LOT 2 : Entretien et réparation d'engins à deux (02) et trois (03) roues au profit du CBF P= 7 717 200; M = 8 726 880 ; Seuil de tolérance : 7 046 956 ; 0,85 M = 7 417 848;							
	G G S L	-----	MIN 4 076 900 MAX 8 153 800	min 3 455 000 max 6 910 000	min 4 076 900 max 8 153 800	CONFORME	2ème
	LOUDANE SERVICE	min 3 047 000 max 8 000 000	-----	-----	-----	offre hors enveloppe NON CONFORME	non classé
	KYA ET FRERES	-----	MIN 3 640 300 MAX 7 261 720	min 3 085 000 max 6 170 000	min 3 640 300 max 7 280 600	Item 25 : erreur de report de la quantité maximale (12 reportés au lieu de 20). CONFORME	1 ^{er}
Attributaire provisoire : LOT 2 : KYA ET FRERES, pour un montant minimum de trois millions six cent quarante mille trois cents (3 640 300) F CFA TTC et un montant maximum de Sept millions deux cent soixante un mille sept cent vingt (7 261 720) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande et valable pour l'année budgétaire 2026.							

FICHE DE SYNTHÈSE RECTIFICATIVE APRES décision N°2026-L0264/ARCOP/ORD du 23/07/2026, sur recours de PACO BTP.

DEMANDE DE PRIX N°2026-007/ /CBF/DG/PRM DU 20/05/2026 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PLATEFORME AU PROFIT

DE L'USINE A PENI (PARKING ET CIRCULATION). Publication de l'avis : QDM N° 4410 du Jeudi 28 mai 2026.

Convocation de la CAM pour ouverture : N°2026-096/CBF/DG/PRM du 03/06/2026

Date de dépouillement : lundi 08 juin 2026. **Nombre de plis reçus :** 06

Publication des résultats provisoires : QDM N°4446 du vendredi 17 juillet 2026.

Financement : Budget du CBF, exercice 2026.

RECAPITULATIF DES RESULTATS D'ANALYSE

N°	Soumissionnaires	Montant lu en F FCA HTVA	Montant lu en F FCA TTC	Montant corrigé en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA TTC	Observations	Rang
Lot unique : travaux d'aménagement de la plateforme au profit de l'usine à PENI (Parking Et Circulation) P = 106 991 439 ; M = 126 796 575 ; Seuil de tolérance : 102 388 235 ; 85%* M = 107 777 089 ;							
01.	SBT2I	-----	106 866 110	-----	-----	-diplôme du directeur des travaux non conforme (Licence fournie au lieu d'un BAC +5) ; -un seul camion benne proposé au lieu de 02 ; -un seul compacteur proposé au lieu de 02 ; -un seul chargeur proposé au lieu de 02 ; -Méthodologie d'exécution non proposée ; - CCTP non approuvé NON CONFORME	Non classé
02.	PACO-BTP	-----	102 916 225	87 217 140	102 916 225	CONFORME	1 ^{er}
03.	LA CONCORDE BTP	-----	103 450 000	94 794 492	111 857 501	-erreur de report de quantité à l'item2 : 7443 reporté au lieu de 8443 CONFORME	2 ^{ème}
04.	ALPHA SERVICE SARL	-----	137 817 274	-----	-----	-Méthodologie d'exécution non proposée ; - CCTP non approuvé NON CONFORME	Non classé
05.	ECHA	-----	117 997 109	99 997 550	117 997 109	CCTP non approuvé NON CONFORME	Non classé
06.	GROUPE W SARL	-----	106 200 590	90 000 500	106 200 590	CONFORME	3 ^{ème}

Attributaire provisoire : PACO BTP, pour un montant de cent deux millions neuf cent seize mille deux cent vingt-cinq (102 916 225) F CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

ECOLE NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS

DEMANDE DE PRIX N°2026-005/MCP/SG/ENTP/DG/PRM DU 15/06/2026 POUR L'ENTRETIEN ET LA REPARATION DE MATERIELS ROULANTS AU PROFIT DE L'ECOLE NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS) - Financement : Budget de l'ENTP, exercice 2026

Publication : Revue des marchés publics n°4437 du mercredi 06 juillet 2026

Convocation de la CAM : N°2026-051/MCP/SG/ENTP/DG/PRM du 08/07/2026 - Date d'ouverture de plis : 15/07/2026

Date de délibération 15/07/2026 - Nombre de plis : sept (07) - Nombre de lots : 2

N°	Soumissionnaires	Nbre de lots	Montant lu HTVA	Montant corrigé HTVA	Montant lu TTC	Montant corrigé TTC	Observation	Classement
01	BVA		Mnt mini: 2 612 834 Mnt maxi : 5 923 729	-		-	Offre conforme	2 ^{ème}
02	PLANETE AUTOMOBILE		Mnt mini : 2 855 000 Mnt maxi: 5 059 000	-	Mnt mini: 3 368 900 Mnt maxi 5 969 620	-	Offre conforme	5 ^{ème}
03	GARAGE SAWADOGO Alphonse	1	Mnt mini: 3 094 356 Mnt maxi: 5 662 058	-	Mnt mini : 3 651 340 Mnt maxi 6 681 228	-	Offre conforme	6 ^{ème}
		2	Mnt mini : 4 807 122 Mnt maxi : 7 683 212	-	Mnt mini : 5 672 404 Mnt maxi : 9 066 190	-	Offre non conforme Absence l'intitulé de de l'item 19 dans la proposition des	Non classé

							caractéristiques techniques	
04	G. P. A		Mnt mini : 2 011 400 Mnt maxi: 4 586 300	-		-	Offre conforme	1 ^{er}
05	GARAGE PACIFIC		Mnt mini : 2 811 000 Mnt maxi : 4 748 000	-		-	Offre conforme	4 ^{ème}
06	S M A C Burkina	2	Mnt mini : 2 758 564 Mnt maxi : 9 570 339	-	Mnt mini : 3 255 105 Mnt maxi : 11 293 000	-	Offre non conforme Les prix de certains items sont sous évalués et surévalués Offre déséquilibrée conformément à l'article 116 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics	Non classé
07	G N S	1	Mnt mini: 2 708 000 Mnt maxi :5 092 000	-		-	Offre conforme	3 ^{ème}
		2	Mnt mini: 3 952 000 Mnt maxi :6 805 000	-		-	Offre anormalement basse L'offre financière en dessous de la limite de tolérance	Non classé
Attributaire			Lot1 : G.P.A pour un montant minimum de deux millions onze mille quatre cents (2 011 400) francs CFA HTVA et un montant maximum de quatre millions cinq cent quatre-vingt-six mille trois cents (4 586 300) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande. Lot2 : Entretien, réparation de matériels roulants : véhicules lourds (infructueux pour absence d'offres conformes)					

MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE, DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES PROJET D'IDENTIFICATION UNIQUE POUR L'INTEGRATION REGIONALE ET L'INCLUSION EN AFRIQUE DE L'OUEST (PROJET WURI BURKINA FASO).							
Manifestation d'intérêt N° 2026-004/MTDPCE/SG/DMP du 22 mai 2026 relatif au recrutement d'un cabinet RH pour l'opérationnalisation du centre d'appel et la gestion des plaintes au profit du projet WURI BURKINA FASO. Financement : IDA Don n° D609-BF et Crédit n° 6610-BF - <u>Référence STEP</u> : BF-WURI - BURKINA FASO-543218-CS-CQS Référence de la publication de l'avis : Quotidien N° 4414 du mercredi 03 juin 2026 de la Revue des Marchés Publics Nombre de plis : Sept (07) ; Date d'ouverture des propositions techniques : 17 juin 2026							
N°de plis	NOM DU CONSULTANT	Domaine Être un cabinet spécialisé en matière de gestion des ressources humaines	Expérience Générale Au moins dix (10) années d'expérience	REFERENCES DE MISSIONS SIMILAIRES au cours des cinq (05) dernières années	OBSERVATIONS	Rang	Conclusion
01	CABINET D'ETUDES D'AUDITS ET DE CONTROLE (CEAC SARL)	Conforme	Non conforme (5 ans)	Néant	Le cabinet a été créé en 2021 Ne dispose pas d'expérience dans la mise en place et la gestion d'un centre d'appel N'a pas de missions pertinentes justifiées	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
02	WHAT YOU NEED	Conforme	Conforme (16 ans)	Néant	Ne dispose pas d'expérience dans la mise en place et la gestion d'un centre d'appel	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
03	CABINET CONSEIL POUR LE DEVELOPPEMENT (CCD SARL)	Conforme	Conforme (20 ans)	Néant	Ne dispose pas d'expérience dans la mise en place et la gestion d'un centre d'appel N'a pas de missions pertinentes justifiées	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
04	HORUS CONSEILS ET DEVELOPPEMENT SARL	Conforme	Conforme (15 ans)	Néant	À la suite de la constatation d'incohérences dans les pièces justificatives des missions similaires produites par le cabinet, la Commission d'Attribution des Marchés (CAM), par lettre n° 2026-0220/MTDPCE/SG/DMP du 14 juillet 2026, a demandé la transmission des originaux des marchés concernés, en formats physique et numérique, aux fins de vérification, au plus tard le 16 juillet 2026. À l'expiration de ce délai, le cabinet n'a pas été en mesure de	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure

					produire lesdits documents pour les besoins de cette vérification.		
05	RMO JOB CENTER	Conforme	Conforme (15 ans)	Néant	Ne dispose pas d'expérience dans la mise en place et la gestion d'un centre d'appel N'a pas de missions pertinentes justifiées	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
06	Groupement CABINET EMINENCE AFRIQUE/ CABINET ADKONTACT BURKINA FASO	Conforme	Conforme (15 ans)	Le groupement a réalisé deux (02) missions pertinentes justifiées	R.A.S	1 ^{er}	Retenu pour la suite de la procédure
07	HUMAUN PROJET GROUP	Conforme	Conforme (15 ans)	Néant	N'a pas de missions pertinentes justifiées	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure

Conclusion : le **groupement de cabinets EMINENCE AFRIQUE/ CABINET ADKONTACT BURKINA FASO** est retenu pour la suite de la procédure.

MINISTERE DE LA CONSTRUCTION DE LA PATRIE

Appel d'offres ouvert accéléré n°2026-005/MCP/SG/DMP/SMF-PC du 08/06/2026 pour l'entretien et la réparation d'engins de travaux de la Brigade de viabilisation et de tout matériel de transport au profit de la Direction Générale de l'Urbanisme, de la Viabilisation et de la Topographie (DGUVT).

Financement : Budget du Fonds d'Aménagement Urbain, (FAU), Exercice 2026

Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) : Lettre n°2026-000367/MCP/SG/DMP/SMF-PC du 25/06/2026.

Nombre de plis reçus : lot 1 : 04 et lot 2 : 05. Nombre de plis arrivés hors délais : 00. Date d'ouverture des plis : 01/07/2026.

Publication : Quotidien des marchés publics n°4424 du mercredi 17 juin 2026. Date de délibération : 10/07/2026.

LOT 1 : Entretien et la réparation d'engins de travaux de la brigade de viabilisation au profit de la Direction Générale de l'Urbanisme, de la Viabilisation et de la Topographie (DGUVT).

Bornes des offres anormalement basses ou élevées au minimum :

la borne inférieure est de 61 081 462 FCFA TTC et la borne supérieure est de 82 639 626 FCFA TTC.

Limite de tolérance de cinq pour cent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse : 58 027 389 FCFA TTC.

Bornes des offres anormalement basses ou élevées au maximum :

la borne inférieure est de 136 524 974 FCFA TTC et la borne supérieure est de 184 710 258 FCFA TTC.

Limite de tolérance de cinq pour cent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse : 129 698 725 FCFA TTC.

Nom des Prestataires	Montant		Montant		Montant		Montant		Observation	Rang
	MINIMUM LU		MINIMUM CORRIGE		MAXIMUM LU		MAXIMUM CORRIGE			
	H TVA	TTC	H TVA	TTC	H TVA	TTC	H TVA	TTC		
GARAGE ZAMPALIGRE HAMIDOU	50 915 500	60 080 290	50 915 500	60 080 290	135 798 000	160 241 640	135 798 000	160 241 640	NON CONFORME Offre financière déséquilibrée (le prix unitaire des certains items sont déséquilibrés par rapport aux autres prix) Conformément à l'article 116, alinéa 3 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédure de passation, d'exécution et règlement des marchés publics du 31 décembre 2024.	Non classé
GARAGE SAWADOGO ALPHONSE	56 470 916	66 635 681	56 470 916	66 635 681	117 968 052	139 202 301	117 968 052	139 202 301		Non classé
GARAGE ZOUNGRANA	53 642 000	63 297 560	53 642 000	63 297 560	121 164 000	142 973 520	121 164 000	142 973 520		Non classé
GARAGE G. P OUBDA SARL	50 552 000	59 651 360	50 552 000	59 651 360	111 478 000	131 544 040	111 478 000	131 544 040	CONFORME Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement	1 ^{er}

									des marchés publics	
Attributaire	Garage G.P OUBDA SARL pour un montant minimum de soixante-sept millions trois cent trente-trois mille cent soixante (67 333 160) FCFA TTC et un montant maximum de cent cinquante et un millions deux cent dix-neuf mille trois cent soixante (151 219 360) FCFA TTC, suite à une augmentation des quantités entrainant une variation d'environ 12,88% du montant minimum initial et d'environ 14,96% du montant maximum initial. Le délai de validité du contrat est de l'année budgétaire 2026 avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande.									
LOT 2 : Entretien et la réparation de tout matériel de transport au profit de la Direction Générale de l'Urbanisme, de la Viabilisation et de la Topographie (DGUVT). Bornes des offres anormalement basses ou élevées au minimum : la borne inférieure est de 12 041 401 FCFA TTC et la borne supérieure est de 16 291 307 FCFA TTC. Limite de tolérance de cinq pour cent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse : 11 439 331 FCFA TTC. Bornes des offres anormalement basses ou élevées au maximum : la borne inférieure est de 22 909 881 FCFA TTC et la borne supérieure est de 30 995 722 FCFA TTC. Limite de tolérance de cinq pour cent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse : 21 764 387 FCFA TTC.										
NOM DES PRESTATAIRES	MONTANT		MONTANT		MONTANT		MONTANT		OBSERVATION	RANG
	MINIMUM LU		MINIMUM CORRIGE		MAXIMUM LU		MAXIMUM CORRIGE			
	H TVA	TTC	H TVA	TTC	H TVA	TTC	H TVA	TTC		
GARAGE ZAMPALIGRE HAMIDOU	9 763 500	11 520 930	9 763 500	11 520 930	19 069 400	22 501 892	19 069 400	22 501 892	CONFORME Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés.	1 ^{er}
GARAGE SAWADOGO ALPHONSE	11 548 210	13 626 888	-	-	19 065 858	22 497 712	-	-	NON CONFORME Au niveau des bordereaux de prix unitaire de la section 17 à 25 les véhicules et les prestations sont différents de ceux du dossier d'appel à concurrence.	Non classé
GARAGE DE L'UNION	9 406 780	11 100 000	-	-	25 415 254	29 990 000	-	-	NON CONFORME Au niveau des bordereaux de prix unitaire de la section 01 à 25 les véhicules et les prestations sont différents de ceux du dossier d'appel à concurrence.	Non classé
GARAGE ZOUNGRANA	10 170 500	12 001 190	10 170 500	12 001 190	19 250 500	22 715 590	19 250 500	22 715 590	CONFORME Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance.	2 ^{ème}
GARAGE G P OUBDA SARL	12 903 000	15 225 540	12 903 000	15 225 540	18 583 500	21 928 530	18 583 500	21 928 530	CONFORME Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance.	3 ^{ème}
Attributaire	Garage ZAMPALIGRE HAMIDOU pour un montant minimum de douze millions six cent soixante-seize mille cent cinquante (12 676 150) FCFA TTC et un montant maximum de vingt-cinq millions huit cent cinquante-six mille six cent trente-deux (25 856 632) FCFA TTC, suite à une augmentation des quantités entrainant une variation d'environ 10,03% du montant minimum initial et d'environ 14,91% du montant maximum initial. Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2026 avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande.									

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Appel d'offres ouvert international n° 002/2026 lancé pour les travaux d'électrifications de 12 localités rurales.
Publication de l'avis : Publié dans la revue n° 4364 du mercredi 25 mars 2026.
Financement : Fonds Propres SONABEL

Lot 1 : Électrification des localités de Samaga, Matourkou et Logofourouso.
Le budget estimatif des fournitures et travaux est de : 681 850 000 F CFA TTC
La borne supérieure est de : 747 780 289 F CFA TTC
La borne inférieure est de : 552 707 170 F CFA TTC
Le seuil de tolérance : 525 071 811 F CFA TTC

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant en F CFA		Classement	Observations
		initial	Corrigé		
1	E3RE BTP	675 144 312 TTC	675 144 312 TTC	-	Non conforme - Les pièces justificatives de la ligne de crédit n'ont pas été fournies comme exigé dans le DAO ; - Les tableaux caractéristiques des équipements : Poste préfabriqué privé de 250 kVA, IACM 33 kV, Câblette 29 mm², Câblette 75,5 mm², Support béton, Extrémités extérieures pour câble 150 mm², extrémités intérieures pour câble 150 mm². - Les documents attestant les expériences générales et spécifiques n'ont pas été fournis comme exigé dans le DAO : Les copies de la page de garde et de signature des marchés cités conclus ainsi que les procès-verbaux de réception provisoire sans réserve n'ont pas été fournis ; Les copies de la page de garde et de signature des marchés cités conclus ni les procès-verbaux de réception provisoire sans réserve de l'entrepreneur principal n'ont pas été fournis. Les copies de contrats de sous-traitance avec l'entrepreneur principal n'ont pas été fournies. - Les diplômes du personnel proposé n'ont pas été fournis comme exigé dans le DAO ; - Les CV du personnel proposé n'ont pas été signés comme exigé dans le DAO.
2	GENERAL D'ELECTRICITE ET DIVERS	640 172 568 TTC	640 172 568 TTC	1 ^{er}	Conforme
3	GROUPEMENT HYGRID/TKEC	625 849 320 TTC	849 320 TTC	-	Non conforme - Les pièces justificatives de la ligne de crédit n'ont pas été fournies comme exigé dans le DAO ; - Les CV du personnel proposé n'ont pas été signés comme exigé dans le DAO.
4	ETEL	656 782 336 TTC	656 782 336 TTC	2 ^{ème}	Conforme
5	ZIGARO INTERNATIONAL / COGEA INTERNATIONAL SA / HENAN TONGXIN ELECTRIC POWER ENGINEERING CO., LTD	511 548 066 TTC	511 548 066 TTC		Conforme Offre anormalement basse Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre du groupement n'est pas dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure.

Attributaire provisoire : GENERAL D'ELECTRICITE ET DIVERS pour un montant TTC de six cent quarante millions cent soixante-douze mille cinq cent soixante-huit (640 172 568) francs CFA avec un délai d'exécution de trois cent (300) jours.

Lot 2 : Électrification des localités de Sana, Tenasso et Djeguan Camp peulh ;
Le budget estimatif des fournitures et travaux est de : 695 000 000 F CFA TTC
La borne supérieure est de : 751 369 462 F CFA TTC
La borne inférieure est de : 555 360 037 F CFA TTC
Le seuil de tolérance : 527 592 035 F CFA TTC

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant en F CFA		Classement	Observations
		initial	Corrigé		
1	LAYE CONCEPT CI SARL	396 612 608 TTC	396 612 608 TTC	-	Non conforme Conformément à la lettre de soumission jointe à l'offre financière, qui ne fait aucune mention d'un groupement, l'entreprise soumissionnaire est LAYE CONCEPT CI SARL . Or, les expériences similaires, les agréments techniques, certains documents administratifs, le matériel proposé, le chiffre d'affaires ainsi que le personnel proposé dans l'offre relèvent d'autres entreprises notamment LAYE CONCEPT BF, LAYE CONCEPT et

					LAYE CONCEPT SARL , et non LAYE CONCEPT CI SARL . Par conséquent, ces capacités techniques, financières et administratives présentées ne peuvent être attribuées à l'entreprise soumissionnaire telle qu'identifiée dans la lettre de soumission. L'offre est donc non conforme aux exigences du DAO.
2	GENERAL D'ELECTRICITE ET DIVERS	709 335 328 TTC	709 335 328 TTC	-	Non conforme Le budget prévisionnel est de 695 000 000 F CFA TTC, l'offre du soumissionnaire GENERAL D'ELECTRICITE ET DIVERS est hors enveloppe. Il est par conséquent écarté de la suite de l'analyse conformément à l'article 3 de l'arrêté N° 2022-161 du 13 mai 2022 portant modification de l'arrêté N°2018-56/MINEFID/CAB du 09 février 2018.
3	GROUPEMENT HYGRID/TKEC	694 516 397 TTC	516 397 TTC	-	Non conforme - Les pièces justificatives de la ligne de crédit n'ont pas été fournies comme exigé dans le DAO ; - Les CV du personnel proposé n'ont pas été signés comme exigé dans le DAO.
4	ETEL	556 196 540 TTC	746 058 540 TTC	-	Non conforme Erreur de sommation du sous total (II) 252 680 000 F CFA HTVA au lieu de 91 780 000 F CFA HTVA. Cela a entraîné une variation de + 160 900 000 F CFA HTVA. Le montant total corrigé est de 746 058 540 F CFA TTC au lieu de 556 196 540 TTC lu publiquement. Le montant corrigé est hors du budget prévisionnel (695 000 000 F CFA TTC). L'offre du soumissionnaire est écartée pour la suite de l'évaluation conformément à l'article 115 al. 2 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
5	ZIGARO INTERNATIONAL / COGEA INTERNATIONAL SA / HENAN TONGXIN ELECTRIC POWER ENGINEERING CO., LTD	590 911 874 TTC	590 911 874 TTC	1 ^{er}	Conforme

Attributaire provisoire : ZIGARO INTERNATIONAL / COGEA INTERNATIONAL SA / HENAN TONGXIN ELECTRIC POWER ENGINEERING CO., LTD pour un montant TTC de cinq cent quatre-vingt-dix millions neuf cent onze mille huit cent soixante-quatorze (590 911 874) francs CFA avec un délai d'exécution de trois cent (300) jours.

Lot 3 : Électrification des localités de Tioyo, Dahore et Dalgane gouri ;
Le budget estimatif des fournitures et travaux est de : 420 620 000 F CFA TTC
La borne supérieure est de : 476 473 947 F CFA TTC
La borne inférieure est de : 352 176 395 F CFA TTC
Le seuil de tolérance : 334 567 576 F CFA TTC

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant en F CFA		Classement	Observations
		initial	Corrigé		
1	GENERAL D'ELECTRICITE ET DIVERS	451 041 871 TTC	451 041 871 TTC	3 ^{ème}	Conforme
2	GROUPEMENT HYGRID/TKEC	419 161 818 TTC	419 161 818 TTC	-	Non conforme - Les pièces justificatives de la ligne de crédit n'ont pas été fournies comme exigé dans le DAO ; - Les CV du personnel proposé n'ont pas été signés comme exigé dans le DAO.
3	ETEL	413 562 152 TTC	413 562 152 TTC	2 ^{ème}	Conforme
4	ZIGARO INTERNATIONAL / COGEA INTERNATIONAL SA / HENAN TONGXIN ELECTRIC POWER ENGINEERING CO., LTD	349 996 911 TTC	350 044 760 TTC	1 ^{er}	Conforme - Item II.10 Câble alu 54,6 mm² : la quantité demandée dans le dossier de DAO est de 9600 au lieu de 8500 comme proposée par l'entreprise, cela a entraîné une variation de – 4200 FCFA HTVA ; - Item III.11 Câble préassemblé 3*70mm²+54,6 +16 Alu : la quantité demandée dans le dossier de DAO est de 8900 au lieu de 9600 comme proposée par l'entreprise, cela a entraîné une variation de + 4800 FCFA HTVA. - Erreur de sommation du montant total des travaux 63 942 500 FCFA HTVA au lieu de 63 901 950 FCFA HTVA. Cela a entraîné une variation de + 40 550 FCFA HTVA.

Attributaire provisoire : ZIGARO INTERNATIONAL / COGEA INTERNATIONAL SA / HENAN TONGXIN ELECTRIC POWER ENGINEERING CO., LTD pour un montant TTC de trois cent quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-seize mille neuf cent onze (349 996 911) francs CFA avec un délai d'exécution de trois cent (300) jours.

Lot 4 : Électrification des localités de Tandaaga, Batenga et Boulba Koulgandogo

Le budget estimatif des fournitures et travaux est de : 544 620 000 F CFA TTC

La borne supérieure est de : 601 755 685 F CFA TTC

La borne Inférieure est de : 444 775 941 F CFA TTC

Le seuil de tolérance : 422 537 144 F CFA TTC

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant en F CFA		Classement	Observations
		initial	Corrigé		
1	LAYE CONCEPT CI SARL	342 998 034 TTC	342 998 034 TTC	-	Non conforme Conformément à la lettre de soumission jointe à l'offre financière, qui ne fait aucune mention d'un groupement, l'entreprise soumissionnaire est LAYE CONCEPT CI SARL . Or, les expériences similaires, les agréments techniques, certains documents administratifs, le matériel proposé, le chiffre d'affaires ainsi que le personnel proposé dans l'offre relèvent d'autres entreprises notamment LAYE CONCEPT BF, LAYE CONCEPT et LAYE CONCEPT SARL , et non LAYE CONCEPT CI SARL . Par conséquent, ces capacités techniques, financières et administratives présentées ne peuvent être attribuées à l'entreprise soumissionnaire telle qu'identifiée dans la lettre de soumission. L'offre est donc non conforme aux exigences du DAO.
2	GENERAL D'ELECTRICITE ET DIVERS	538 541 818 TTC	538 541 818 TTC	2 ^{ème}	Conforme
3	GROUPEMENT HYGRID/TKEC	542 470 172 TTC	542 470 172 TTC		Non conforme - Les pièces justificatives de la ligne de crédit n'ont pas été fournies comme exigé dans le DAO ; - Les CV du personnel proposé n'ont pas été signés comme exigé dans le DAO.
4	ETEL	517 168 099 TTC	513 793 535 TTC	1 ^{er}	Conforme Au niveau du bordereau des prix unitaires - Item II.4 le montant inscrit en lettre est 0 alors que le montant inscrit en chiffre est 50 000 ; - Item II.7 le montant inscrit en lettre est 0 alors que le montant inscrit en chiffre est 50 000 ; - Item II.8 le montant inscrit en lettre est 0 alors que le montant inscrit en chiffre est 50 000 ; - Item II.10 le montant inscrit en lettre est 0 alors que le montant inscrit en chiffre est 60 ; - Item III.2 le montant inscrit en lettre est 0 alors que le montant inscrit en chiffre est 50 000. Les Items II.14-15 III.16-17 non pas été cotés - Item II.14 Numérotation des supports béton : quantités 73 et le prix moyen unitaire 900. Cela donne 65 300 F CFA HTVA ; - Item II.15 Numérotation Postes et IACM : quantités 3 et le prix moyen unitaire 900. Cela donne 2 700 F CFA HTVA ; - Item III.16 Numérotation des supports bétons : quantités 53 et le prix moyen unitaire 900. Cela donne 47 700 F CFA HTVA ; - Item III.17 Numérotation Postes et IACM : quantités 9 et le prix moyen unitaire 900. Cela donne 8 100 F CFA HTVA. Les corrections ont entraîné une variation globale de l'offre de - 3 374 564 F CFA TTC.
5	ZIGARO INTERNATIONAL / COGEA INTERNATIONAL SA / HENAN TONGXIN ELECTRIC POWER ENGINEERING CO., LTD	421 343 880 TTC	421 343 880 TTC	-	Conforme Offre anormalement basse Conformément à l'article 115 al. 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre du groupement n'est pas dans la limite de tolérance de 5% du montant de la borne inférieure.

Attributaire provisoire : ETEL pour un montant TTC de cinq cent treize millions sept cent quatre-vingt-treize mille cinq cent trente-cinq (513 793 535) francs CFA avec un délai d'exécution de trois cent (300) jours.



RESULTATS PROVISOIRES

DES REGIONS

UNIVERSITE NAZI BONI

DEMANDE DE PROPOSITION ACCÉLÉRÉE N°2026-001/MESRI/SG/UNB/P /PRCP DU 24/06/2026 SUIVANT DEMANDE DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 2026-002/MESRI/SG/UNB/P/PRCP DU 21/04/2026 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR DES ÉTUDES ARCHITECTURALE, D'INGÉNIERIE ET PLAN DE MASSE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET LES ÉTUDES POUR LA RÉHABILITATION DES AMPHIS ET DES BÂTIMENTS PÉDAGOGIQUES Publication de l'avis : Revue des marchés publics N°4420 du jeudi 11 juin 2026.

Financement : Budget de l'UNB, exercice 2026

Convocation de la CAM : Lettre N°2026 - 023 MESRI/SG/UNB/P/PRCP du 09/07/2026

N°	Consultant	Critères d'évaluation							Total : 100 points	Rang	Observation
		Expérien ce des Soumissi onnaires pertinent e pour la mission : 10 points	Conformi té du plan de travail et de la méthode proposé s, aux Termes de référénc e : 26 points	Qualificatio ns et compétenc e du personnel clé pour la mission : 60 points	niveau de participati on de ressortis sants nationaux au personnel clé : 1,5 points	niveau de prise en compte des questio ns sociales et environ nementa les : 1,5 points	Transfert de compéten ce (formation) :0,5 point	qualité de la propositi on : 0,5 point			
LOT1											
01	GROUPEMENT ; LE BATISSEUR DU BEAU ET MEMO	10	25,75	60	1,5	1 ;5	0,5	0,5	99,75	Admis, classé 1 ^{er} et retenu pour la négociation du contrat	RAS
02	GROUPEMENT ; SOJO SARL, ATELIERS 3 ARCHITECTES , BAT INGENIERIE EXPERTISE ET BETAT-IC	10	24,25	60	1,5	1	0,25	0,25	97,25	Admis, classé 2 ^{ème}	- Le volet assistance au maitre d'ouvrage n'est pas bien décrit dans la méthodologie
03	GROUPEMENT ; AC CONCEPT, HARMONY SARL, ACROPOLE ET CAURI	10	23,25	60	1	0,5	0,25	0,25	95,25	Admis, classé 3 ^{ème}	Le volet assistance au maitre d'ouvrage ne ressort pas et n'est pas décrit dans la méthodologie
04	GROUPEMENT ; A.A.P.U.I SARL	10	21,75	60	1	0,5	0,25	0,25	93,75	Admis, classé 4 ^{ème}	- Le volet assistance au maitre d'ouvrage

	ARCADE ET CEITP										n'est pas bien décrit dans la méthodologie
05	GROUPEMENT ; CADY SARL/ CAFI-B SARL	10	21,75	41,5	1	0,5	0,25	0,25	65,25	Non admis score technique au point minimum demandé (70 points)	-deux (02) projets de complexité similaires en qualité de chef de mission d'ingénierie fournis par le chef de mission d'ingénierie - un (01) projets de complexité similaire par l'Ingénieur en électricité, Expert en environnement, Ingénieur en hydraulique -un Dessinateur /projecteur fournis au lieu de deux - un Technicien Supérieur /mètreur au lieu de deux -Le volet assistance au maitre d'ouvrage n'est pas bien décrit dans la méthodologie
06	GROUPEMENT ; TOUS AZIMUTS INGENIERIE CONSEIL, CET-BTP SERVICES ET CIE-IC	10	20	60	1	0,5	0,25	0,25	92	Admis, classé 5 ^{ème}	Le volet assistance au maitre d'ouvrage n'est pas bien décrit dans la méthodologie
LOT2											
1	GROUPEMENT ; LE BATISSEUR DU BEAU ET MEMO	10	25,75	60	1,5	1 ;5	0,5	0,5	99,75	Admis, classé 1 ^{er} et retenu pour la négociation du contrat	RAS
2	GROUPEMENT ; SOJO SARL, ATELIERS 3 ARCHITECTES , BAT INGENIERIE EXPERTISE ET BETAT-IC	10	21,25	60	1,5	1	0,25	0,25	94,25	Admis, classé 2 ^{ème}	- Le volet assistance au maitre d'ouvrage n'est pas bien décrit dans la méthodologie
3	GROUPEMENT ; AC CONCEPT, HARMONY SARL, ACROPOLE ET CAURI	10	20,75	60	1	0,5	0,25	0,25	92,25	Admis, classé 3 ^{ème}	Le volet assistance au maitre d'ouvrage ne ressort pas et n'est pas décrit dans la méthodologie
4	GROUPEMENT ; A.A.P.U.I SARL, ARCADE ET CEITP	10	19,25	60	1	0,5	0,25	0,25	91,25	Admis, classé 4 ^{ème}	- Le volet assistance au maitre d'ouvrage n'est pas bien décrit dans la méthodologie
5	GROUPEMENT ; CADY SARL/ CAFI-B SARL	10	19	41,5	1	0,5	0,25	0,25	62,50	Non admis score technique au point minimum demandé (70 points)	-deux (02) projets de complexité similaires en qualité de chef de mission d'ingénierie fournis par le chef de mission d'ingénierie - un (01) projets de complexité similaire par l'Ingénieur en électricité, Expert en environnement, Ingénieur en hydraulique -un Dessinateur /projecteur fournis au lieu de deux - un Technicien Supérieur /mètreur au lieu de deux

											-Le volet assistance au maitre d'ouvrage n'est pas bien décrit dans la méthodologie
6	GROUPEMENT ; TOUS AZIMUTS INGENIERIE CONSEIL, CET-BTP SERVICES ET CIE-IC	10	18,50	60	1	0,5	0,25	0,25	90,50	Admis, classé 5 ^{ème}	Le volet assistance au maitre d'ouvrage n'est pas bien décrit dans la méthodologie
N°	Consultant	Critères d'évaluation							Total : 100 points	Rang	Observation
LOT3											
1	GROUPEMENT ; LE BATISSEUR DU BEAU ET MEMO	10	26,75	56	1,5	1,5	0,5	0,5	96,75	Admis, classé 2 ^{ème}	Même Personnel proposé au lot 1
2	GROUPEMENT ; SOJO SARL, ATELIERS 3 ARCHITECTES , BAT INGENIERIE EXPERTISE ET BETAT-IC	10	25	56	1,5	1	0,5	0,25	94,25	Admis, classé 3 ^{ème}	Même personnel proposé pour le lot1, lot2 et lot3 Le volet assistance au maitre d'ouvrage n'est pas bien décrit dans la méthodologie
3	GROUPEMENT ; AC CONCEPT, HARMONY SARL, ACROPOLE ET CAURI	10	25	56	1	1	0,5	0,25	93,75	Admis, classé 4 ^{ème}	Même personnel proposé pour le lot1, lot2 et lot3 Le volet assistance au maitre d'ouvrage n'est pas bien décrit dans la méthodologie
4	GROUPEMENT ; ARDI ET INTER-PLAN	10	25	29	1	1	0,5	0,25	66,75	Non admis score technique au point minimum demandé (70 points)	Le volet assistance au maitre d'ouvrage n'est pas bien décrit dans la méthodologie -Expérience des personelles dans les projets similaire fournis insuffisant -un métreur fourni au lieu de deux demandés
5	G5 ASSOCIATES SARL	10	24	56	1	1	0,5	0,25	92,75	Admis, classé 5 ^{ème}	- Le volet assistance au maitre d'ouvrage n'est pas bien décrit dans la méthodologie
6	GROUPEMENT ; TOUS AZIMUTS INGENIERIE CONSEIL, CET-BTP SERVICES ET CIE-IC	10	28,75	56	1,5	1,5	0,5	0,5	98,75	Admis, classé 1 ^{er} et retenu pour la négociation du contrat	RAS

DEMANDE DE PRIX A COMMANDE N° 2026-009/MESRI/SG/UNB/PRCP POUR ENTRETIEN ET REPARATION DES INFRASTRUCTURES AU PROFIT DE L'UNIVERSITE NAZI BONI Source de financement : Budget de l'UNB, Exercice 2026 Référence de la lettre de convocation de la CAM : N° 2026-----/MESRI/SG/UNB/PRCP Référence de publication de l'Avis dans le quotidien des marchés publics : N° 4433 du Mardi 30 juin 2026 Date de dépouillement : jeudi 09 juillet 2026 Nombre de lot : lot unique avec une enveloppe prévisionnelle de quinze millions (15 000 000) francs CFA TTC.											
N°	Soumission Naires	Conformité technique	Montant Lu de l'offre en FCFA				Montant Corrigé de l'offre en FCFA				Observations
			Mini HT	Maxi HT	Mini TTC	Maxi TTC	Mini HT	Maxi HT	Mini TTC	Maxi TTC	
E : 15 000 000 P : 10 986 921 M : 13 394 768 85%M : 11 385 553 Seuil de de tolérance : 10 816 276											
01	KASSOAT ENTREPRISE	Conforme	7 380 000	9 407 000			7 380 000	9 407 000	8 708 400	11 100 260	Conforme, classé 2eme Offre dans le seuil de tolérance.
02	SOGEI BTP	Conforme	7 148 000	8 900 800			7 148 000	8 900 800	8 434 640	10 502 944	Non Conforme, non classé : offre anormalement

											basse et en deca du seuil de tolérance 5%
03	WEND NA MALGUE MULTI-SERVICES	Conforme			9 027 000	11 246 580	7 650 000	9 531 000	9 027 000	11 246 580	Conforme, classé 3ème Offre dans le seuil de tolérance
04	S. G. M	Conforme			8 555 295	11 097 900	7 250 250	9 405 000	8 555 295	11 097 900	Conforme, classé 1 ^{er} Offre dans le seuil de tolérance avec confirmation de prix.

Attributaire : SERVICES GENERAUX MOBILIER (SGM) pour un montant minimum de huit millions cinq cent cinquante Cinq mille deux cent quatre-vingt-quinze (8 555 295) francs CFA TTC et d'un montant maximum de douze millions sept cent vingt-sept mille cent quatre-vingt-cinq mille (12 727 185) FCA TTC correspondant à une augmentation de 14,68% du montant de la soumission initiale du a une augmentation des quantités maximales de la rubrique (Entretien et Réparation des Ouvertures) des items 1 et 2 de 105 unités pour chacun des item 1et 2.

Le montant initiale de la soumission est de huit millions cinq cent cinquante Cinq mille deux cent quatre-vingt-quinze (8 555 295) francs CFA TTC en minimum et Onze million quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent (11 097 900) francs CFA TTC en maximum.

Le délai d'exécution est l'exercice 2026 et sept (07) jours par commande.

DREPPNF DU SAHEL						
DEMANDE DE PRIX N°2026-01/MEBAPLN/SG/DREPPNF-SHL/SGRF du 03 juillet 2026 pour acquisition de kits de formation pour les CEBNF au profit de la DREPPNF du Sahel - Publication : Revue des marchés publics N°4441 du 10/07/2026, page 88 Références de la lettre de convocation de la CAM : lettre N°2026- 024/MATM/R-LTK/G/SG du 17/07/2026 Date d'ouverture et de délibération : 20 /07/2026 - Nombre de plis reçus : Zéro (00) Financement : Budget de l'Etat Exercice 2026						
SOUSSIONNAIRE	Montant Lu en F FCA HT	Montant Lu en F FCA TTC	Montant Corrigé en F CFA HT	Montant Corrigé en F CFA TTC	Observations	Classement
Lot unique : Acquisition de kits de formation pour les CEBNF au profit de la DREPPNF du Sahel.						
Infructueux pour absence de pli						

COMMUNE OUAGADOUGOU						
ARRONDISSEMNT N°9						
FICHE SYNTHETIQUE						
Objet : Travaux de reprofilage de route en terre dans l'Arrondissement N°9 de la Commune de Ouagadougou						
Nombre de plis reçus: 05						
Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N° 4440 du jeudi 09 juillet 2026						
Financement : Budget de la Commune de Ouagadougou / l'Arrondissement n°9 gestion 2026						
Référence de la lettre d'invitation : N° 2026-01/ CO/A. N°9/M/CAB du 14/07/2026						
Selon IC 21.6 M = 0,6E +0 ,4P						
E=40 0000 000 ; 0,6 E = 24 000 000 ; P= 32 168 275 ; 0,4P= 12 867 310 ; M = 36 867 310 ; 0,85M = 31 337 214 ; Seuil de Tolérance = 29 770 353						
Lot unique : Travaux de reprofilage de route en terre dans l'Arrondissement N°9 de la Commune de Ouagadougou						
SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		Rang	Observation
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
PAANI	25 082 500	29 597 350	25 082 500	29 597 350	-	Conforme
						Offre anormalement basse en application des dispositions prévues à la clause 17.6 relatives aux offres anormalement bases
SOCIETE GENERALE DE DEVELOPPEMENT SARL	33 375 000	39 382 500	33 375 000	39 382 500	4 ^{ème}	Offre Conforme
E B C BTP	25 807 500	30 452 850	25 807 500	30 452 850	2 ^{ème}	Offre Conforme
OSBID BUSINESS	25 353 750	29 917 425	25 353 750	29 917 425	1 ^{er}	Offre Conforme
						Offre Anormalement basse attribuée suite à la confirmation des prix
GROUPE YOUNGO BURKINA (G Y B SARL)	26 687 500	31 491 250	26 687 500	31 491 250	3 ^{ème}	Offre Conforme
ATTRIBUTAIRE	OSBID BUSINESS pour un montant de : Vingt-neuf millions neuf cent dix-sept mille quatre cent vingt-cinq (29 917 425) FCFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours, Et la garantie de bonne exécution de OSBID BUSINESS sera fixée à 35% du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants.					

REGION DES KOULSE

COMMUNE DE DARGO

FICHE DE SYNTHESE RECTIFICATIVE

DE LA DEMANDE DE PRIX N° n°2025-02/RKLS/PNMT/COM-DRG/PRCP du 12 Juin 2025 lot 2 : Acquisition de mobiliers scolaires au profit des écoles Boulmiougou , Yaongo A et B , Falguin et Boko de la commune de Dargo

FINANCEMENT : Budget communal / ADCT FOND MINIER Gestion 2025

Publication de l'AVIS : Quotidien des marchés publics du n°4227 du 15 Septembre 2025 page 17

Date de dépouillement 24 septembre 2025 - Date de délibération : 24 septembre 2025 - Nombre de plis reçu : 01

Délibération

AU LIEU DE

RANG	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU (FCFA HTVA)	MONTANT CORRIGE (FCFA HTVA)	MONTANT LU (FCA TTC)	MONTANT CORRIGE (FCFA TTC)	OBSERVATIONS
Lot 2: Acquisition de mobiliers scolaires au profit des écoles Boulmiougou , Yaongo A et B , Falguin et Boko de la commune de Dargo						
1 ^{er}	EFFICIENCY CONSULTING	5 400 000	-	-	-	
ATTRIBUTAIRES : EFFICIENCY CONSULTING		Lot 2 : Cinq millions quatre cent mille (5 400 000) francs CFA H TVA avec un délai de livraison de trente (30) jours.				
« IL FAUT LIRE »						
RANG	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU (FCFA HTVA)	MONTANT CORRIGE (FCFA HTVA)	MONTANT LU (FCA TTC)	MONTANT CORRIGE (FCFA TTC)	OBSERVATIONS
Lot 2: Acquisition de mobiliers scolaires au profit des écoles Boulmiougou , Yaongo A et B , Falguin et Boko de la commune de Dargo						
1 ^{er}	EFFI CONS AND BUSINESS (ECB)	5 400 000	-	-	-	Conforme
ATTRIBUTAIRES : EFFI CONS AND BUSINESS (ECB)		Lot 2 : Cinq millions quatre cent mille (5 400 000) francs CFA H TVA avec un délai de livraison de trente (30) jours.				

REGION DE OUBRI

Objet : Demande de prix N°2026-001/CZTG/M/PRM du 10 mars 2026 pour les travaux de réhabilitations d'infrastructures au profit de la Commune de Zitenga. Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : 12 juin 2026.

Nombre de plis reçus : 08 plis ; Publication : Revue des marchés publics n° 4414 du mercredi 03 juin 2026

Financement : Budget Communal, gestion 2026

Référence de la lettre d'invitation de la CCAM : N°2026 -015/ROBR/PBTG/CZTG/M/PRM du 08 juin 2025 (lot 1)

Référence de la lettre d'invitation de la CCAM : N°2026 -016/ROBR/PBTG/CZTG/M/PRM du 08 juin 2025 (lot 2)

LOT 1 : Travaux de réhabilitation d'un bâtiment au CSPS de Zitenga

Borne Inférieure : 3 937 932 FCFA TTC

Soumissionnaires	Montant en FCFA HTVA		Montant en FCFA TTC		Rang	Observations
	Montant lu	Montant corrigé	Montant lu	Montant corrigé		
KORGOT ET FILS (KEF)	-----	-----	4 237 321	-----	2 ^{ème}	Conforme
Entreprise Wendsongda Kaboré et Frères (E.W.K.F)	3 065 380	3 065 380	-----	-----	Non classé	Offre financière anormalement basse
Entreprise Guy Geoffroy et Frères (E.G.G.F)	3 410 228	3 410 228	-----	-----	1 ^{er}	Conforme : Prix confirmé suivant lettre S/N en date du 15 juin 2026
ATTRIBUTAIRE : Entreprise Guy Geoffroy et Frères (E.G.G.F) pour un montant de : trois-millions-quatre-cent-dix-mille-deux-cent-vingt-huit (3 410 228) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de quarante -cinq (45) jours.						

LOT 2 : Travaux de réhabilitation de la fourrière de Zitenga

Borne Inférieure : 3 523 195 FCFA TTC

Soumissionnaires	Montant en FCFA HTVA		Montant en FCFA TTC		Rang	Observations
	Montant lu	Montant corrigé	Montant lu	Montant corrigé		
KORGOT ET FILS (KEF)	-----	-----	3 881 008	3 881 138	2 ^{ème}	Conforme : Dans la lettre de soumission montant en chiffre 3 881 138 et montant en lettre 3 881 008
Entreprise Wendsongda Kaboré et Frères (E.W.K.F)	3 091 000	-----	-----	-----	1 ^{er}	Conforme : Prix confirmé suivant lettre S/N en date du 15 juin 2026
Entreprise Ouedraogo Issa et Frères (E.O.I.F)	3 465 100	-----	-----	-----	3 ^{ème}	Conforme :
BOSS IMMO	2 253 500	2 253 500	2 988 350	2 998 350	NON CLASSE	Non Conforme : En groupement mais ne possède pas d'agrément technique, les documents relatifs aux matériels fournis dans l'offre originale ne sont pas légalisés
Entreprise Guy Geoffroy et Frères (E.G.G.F)	2 787 020	2 787 020	-----	-----	NON CLASSE	Non Conforme : Offre financière anormalement basse
ATTRIBUTAIRE : pour un montant de : Entreprise Wendsongda Kaboré et Frères (E.W.K.F) à un montant de : trois-millions-quatre-vingt-onze-mille (3 091 000) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de quarante -cinq (45) jours.						

COMMUNE DE ZINIARE

RECTIFICATIF DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PRIX N°2026-002/CZNR/M/CAB/SCP DU 16/02/2026 relatif à la construction de latrine à l'abattoir de Ziniaré publié dans la RMP n°4396 du vendredi 08 mai 2026 portant sur le nom de l'entreprise et le délai d'exécution.

Financement : Budget communal, Gestion 2026 ; **Publication de l'avis** : Revue des marchés publics n°4376 vendredi 10 avril 2026 ;

Convocation : N°2026-001/CZNR/M/CAB/SCP du 10/04/2026 ; **Date du dépouillement** : lundi 20 avril 2026 ;

Nombre de lots : un (01) ; **Nombre de plis reçus** : sept (07)

Soumissionnaire	Montant lu		Montant corrigé		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
LOT UNIQUE : CONSTRUCTION DE LATRINES A L'ABATTOIR DE ZINIARE						
BCGC	13 348 035	15 750 681	13 348 035	15 750 681		Non Conforme : Absence de certificat de visite de site Matériels et personnels déjà utilisés pour la DPx n°2026-003/CZNR/M/CAB/SCP du 16/02/2026. Les travaux auront même date de démarrage
ADIVEX SARL	14 157 170	16 705 461	14 157 170	16 705 461	4 ^{ème}	Conforme
CEFA	13 548 220	15 986 900	13 548 220	15 986 900	2 ^{ème}	Conforme
YAMGANDE SERVICE SARL	13 900 000	16 402 000	13 900 000	16 402 000	3 ^{ème}	Conforme
ERTI	12 825 985	15 134 662	12 823 825	15 132 114		Non conforme : Offre estimée anormalement basse en application de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024
OUENA SERVICES SARL	13 508 580	15 940 124	13 508 580	15 940 124	1 ^{er}	Conforme
MGB	14 250 000	16 815 000	14 250 000	16 815 000	5 ^{ème}	Conforme
Attributaire	OUENA SERVICES SARL pour un montant de treize millions cinq cent huit mille cinq cent quatre-vingt (13 508 580) francs CFA HTVA et de quinze millions neuf cent quarante mille cent vingt-quatre (15 940 124) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours					

RECTIFICATIF DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PRIX N°2026-004/CZNR/M/CAB/SCP DU 16/02/2026 relatif à la réalisation d'une AEPS à l'abattoir de Ziniaré publié dans la RMP n°4396 du vendredi 08 mai 2026 portant sur le nom de l'entreprise et le délai d'exécution. **Financement** :

Budget communal, Gestion 2026 ; **Publication de l'avis** : Revue des marchés publics n°4381 vendredi 17 avril 2026 ; **Convocation** : N°2026-005/CZNR/M/CAB/SCP du 21/04/2026 ; **Date du dépouillement** : vendredi 24 avril 2026 ; **Nombre de lots** : un (01) ; **Nombre de plis reçus** : un (01)

Souscription n° 001/2021 du 21/05/2021, Date du dépouillement : Vendredi 27 Avril 2023, Nombre de lots : un (01) ; Nombre de plis reçus : un (01)						
Soumissionnaire	Montant lu		Montant corrigé		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
LOT UNIQUE : REALISATION D'UNE AEPS A L'ABATTOIR DE ZINIARE						
OUENA SERVICES SARL	16 262 770	-	-	-	1 ^{er}	Conforme
Attributaire	OUENA SERVICES SARL pour un montant de seize millions deux cent soixante-deux mille sept cent soixante-dix (16 262 770) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours					

RECTIFICATIF DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PRIX N°2025-020/CZNR/M/CAB/SCP DU 27 août 2025 relative aux travaux de construction d'un local au péage et la réhabilitation de l'école de Gombogo publié dans la RMP n°4247 du lundi 13 octobre 2025 portant sur le régime d'imposition de l'attributaire. L'attributaire relève du Régime du Réel Normal d'Imposition.

Financement : Budget communal/Transfert MENALPN, Gestion 2025 ; **Publication de l'avis** : Revue des marchés publics N°4235 du jeudi 26 septembre 2025 ; **Convocation** : N° 2025-019/CZNR/M/CAB/SCP du 02 octobre 2025 ;

Date du dépouillement : lundi 06 octobre 2025 ; **Nombre de lots** : deux (02) ; **Nombre de plis reçus** : deux (02)

Soumissionnaire	Montant lu		Montant corrigé		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
LOT N°1 : CONSTRUCTION D'UN LOCAL AU PEAGE POUR LA COLLECTE DES TAXES						
CGOME	3 774 758	-	-	-	2ème	Conforme
Mondial Travaux et Service SARL	3 750 000	4 425 000	-	-	1er	Conforme
Attributaire	Mondial Travaux et Service SARL pour un montant de quatre millions quatre cent vingt-cinq mille (4 425 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours					
Soumissionnaire	Montant lu		Montant corrigé		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
LOT N°2 : REHABILITATION DE L'ECOLE DE GOMBOGO						
CGOME	4 906 152	-	-	-	1er	Conforme
Mondial Travaux et Service SARL	5 068 218	5 980 497	-	-	2ème	Conforme
Attributaire	CGOME pour un montant de quatre millions neuf cent six mille cent cinquante-deux (4 906 152) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours					

REGION DU NAZINON

DEMANDE DE PRIX N° 2026-002/RCSD/CR/CAB/PRCP DU 20/05/2026 POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DE LABORATOIRE POUR LE CENTRE MEDICAL DE NOBERE AU PROFIT DU CONSEIL REGIONAL DU REGION DU NAZINON

Financement : BUDGET COMMUNAL, GESTION 2026 ; **Publication de l'avis :** Revue des Marchés Publics n°4419 du mercredi 10 juin 2026 page 153 ; **Convocation de la CCAM :** Lettre N° 2026-02/RCSD/CR/CAB/PRCP du 15/06/2026 ; **Nombre de plis reçus :** quatre (04) ; **Nombre de lots :** unique (01) ; **DATE DE DELIBERATION :** 19/06/2026

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
						0,85M = 13 050 220 Nouvelle offre anormalement basse en application de la marge de tolérance de 5% = 12 397 709
SODIMTRA	15 660 000	-	15 660 000	-	1^{er}	Non conforme : -Montant de l'offre hors enveloppe après application de la TVA (16 588 800) - Absence du diplôme attestant de la qualification du personnel demandé ; -Absence du matériel minimum demandé par le dossier - Absence du document attestant de la disponibilité du magasin de stockage ou de l'entrepôt -ITEM 4 : Automate d'hématologie -Discordance entre la température de fonctionnement de l'automate ; le prospectus indique 0 à 40°C alors que les spécifications donnent 10°C à 35°C. Par contre le dossier fait état de 10°C à 40°C. - Absence de précision du poids sur le prospectus. - ITEM 5 : Centrifugeuse électrique de paillasse -Absence de la valeur du bruit pourtant exigé par le dossier. - ITEM 6 : Réfrigérateur de laboratoire double compartiment (+4°C), 300L -Fonction d'alarme du réfrigérateur : absence de l'imprimante sur les spécifications techniques et en option sur le prospectus proposés alors que le dossier exige une imprimante intégrée. -ITEM 7 : Glacière porte vaccin de 2,5litres de vaccin -Durée de vie testée au froid de la glacière, 50 h 12 mn à 43°C alors que le dossier demande 56 h 42 mn à +43°C. - ITEM 8 : Centrifugeuse électrique hématocrite paillasse plus accessoire ; -Électricité de la centrifugeuse électrique hématocrite : 120V, 60Hz proposée en lieu et place de 120V/220V, 50Hz exigé par le dossier.
STANDARS BIO PHARMA SA	13 030 720	13 651 101	13 030 720	13 651 101	-	Non conforme : -ITEM 1 : Spectrophotomètre de biochimie semi-automatique -capacité de stockage (mémoire) inférieure à 30 000 résultats de test comme l'exige le dossier ; - Absence de longueur d'onde 492 et 700 mn sur les spécifications et sur le prospectus comme le stipule le dossier ; - poids non conforme 9kg proposé au lieu de 5,9. -ITEM 2 : Distillateur d'eau -absence de la capacité de distillation. -ITEM 3 : Microscope binoculaire led -Taille du microscope 420x200x410 différent de celle du dossier standard ; -Objectif 5X en option proposé au lieu de 4X. -ITEM 5 : Centrifugeuse électrique de paillasse -Taille externe du centrifugeuse (W*D*H) mm 4300*350*270 proposé différent de celui du dossier (W*D*H) mm : 350*420*270 ; -Absence de la taille de l'emballage sur les spécifications techniques et celle du prospectus (490*420*325) différente de celle du dossier (410*460*330) ; -ITEM 6 : Réfrigérateur de laboratoire double compartiment (+4°C), 300L -nombre de portes non précisés sur le prospectus comme exigé par le dossier. -ITEM 7 : Glacière porte vaccin de 2,5litres de vaccin -Données de performance durée de vie nominal au froid ; discordance entre les spécifications techniques (50 h à +43°C) et le prospectus (09 h47mn). -ITEM 8 : Centrifugeuse électrique hématocrite paillasse plus accessoire

						-Non-respect du canevas du dossier type ; -Absence des données de l'électricité sur les spécifications techniques
HODAVIA DISTRIBUTION SARL	13 200 000	13 992 000	13 200 000	13 992 000	1 ^{er}	Conforme :
MEO VISION SARL	14 000 000	14 774 000	14 000 000	14 774 000	2 ^{ème}	Conforme :
Attributaires du lot unique : HODAVIA DISTRIBUTION SARL pour un montant de treize millions neuf cent quatre-vingt-douze mille (13 992 000) FCFA TTC avec un délai de livraison de soixante (60) jours.						

Information importante

Seule la version des quotidiens disponible sur le site web de la DGCMEF est officielle et authentique.

Toute autre copie ou diffusion en dehors de cette plateforme n'a aucune valeur légale.

<http://www.dgcmef.gov.bf>



APPELS D'OFFRES

DES MINISTRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

Fournitures et Services courants

MINISTERE DE LA GUERRE ET DE LA DEFENSE PATRIOTIQUE

Acquisition de fournitures et matériels de bureau au profit des structures du MGD

Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accéléré (AAOOA)
N° 20261069 /MGDP/SG/DMP/SMF-PC du 15 juillet 2026
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026

Montant prévisionnel est de cent vingt-quatre millions neuf cent quinze mille deux cent cinquante-quatre (124 915 254) Francs CFA HTVA soit cent quarante-sept millions quatre cent mille (147 400 000) Francs CFA TTC.

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés, exercice 2026, du Ministère de la Guerre et de la Défense patriotique. Le Ministère de la Guerre et de la Défense patriotique dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer l'acquisition de fournitures et matériels de bureau au profit de ses structures, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est de cent vingt-quatre millions neuf cent quinze mille deux cent cinquante-quatre (124 915 254) Francs CFA HTVA soit cent quarante-sept millions quatre cent mille (147 400 000) Francs CFA TTC reparté comme suit :
 - Lot 1 : Huit millions quatre cent soixante-quatorze mille cinq cent soixante-seize (8 474 576) Francs CFA HTVA soit dix millions (10 000 000) de Francs CFA TTC ;
 - Lot 2 : Vingt-un millions cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante-un (21 186 441) Francs CFA HTVA soit vingt-cinq millions (25 000 000) de Francs CFA TTC ;
 - Lot 3 : Dix-huit millions deux cent vingt mille trois cent trente-neuf (18 220 339) Francs CFA HTVA soit vingt-un millions cinq cent mille (21 500 000) Francs CFA TTC ;
 - Lot 4 : Vingt-neuf millions six cent soixante un mille dix-sept (29 661 017) Francs CFA HTVA soit trente-cinq millions (35 000 000) de Francs CFA TTC ;
 - Lot 5 : Seize millions seize mille neuf cent cinquante (16 016 950) Francs CFA HTVA soit dix-huit millions neuf cent mille (18 900 000) Francs CFA TTC ;
 - Lot 6 : Huit millions quatre cent soixante-quatorze mille cinq cent soixante-seize (8 474 576) Francs CFA HTVA soit dix millions (10 000 000) de Francs CFA TTC ;
 - Lot 7 : Onze millions seize mille neuf cent cinquante (11 016 950) Francs CFA HTVA soit treize millions (13 000 000) de Francs CFA TTC ;
 - Lot 8 : Onze millions huit cent soixante-quatre mille quatre cent sept (11 864 407) Francs CFA HTVA soit quatorze millions (14 000 000) de Francs CFA TTC.
3. Le présent appel d'offres est réservé à « **sans objet** ».
4. Le Ministère de la Guerre et de la Défense patriotique sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux

qualifications requises pour la livraison des fournitures et matériels de bureau au profit de ses structures avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours.

5. Le présent appel d'offres est réservé aux « **sans objet** ».

6. Les acquisitions se décomposent en huit (08) lots définis comme suit :

Lot 1 : Acquisition de fournitures et matériels de bureau au profit de l'AMGN ;

Lot 2 : Acquisition de fournitures et matériels de bureau au profit de l'EMAT/RM ;

Lot 3 : Acquisition de fournitures et matériels de bureau au profit de l'ENSOA ;

Lot 4 : Acquisition de fournitures et matériels de bureau au profit de la DCIM ;

Lot 5 : Acquisition de fournitures et matériels de bureau au profit de l'EMAA ;

Lot 6 : Acquisition de fournitures et matériels de bureau au profit du GA ;

Lot 7 : Acquisition de fournitures et matériels de bureau au profit du GCP ;

Lot 8 : Acquisition de fournitures et matériels de bureau au profit du COTN.

7. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Guerre et de la Défense patriotique et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Guerre et de la Défense patriotique sis dans les anciens locaux du SND, tous les jours ouvrables de 07h 30 à 16h 00.

9. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.

10. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) Francs CFA pour chacun des lots 1 ; 5 ; 6 ; 7 et 8, et de trente mille (30 000) pour chacun des lots 2 ; 3 et 4 à l'adresse mentionnée ci-après : Direction des Marchés Publics du Ministère de la Guerre et de la Défense patriotique sis dans les anciens locaux du SND. La méthode de paiement sera : paiement en espèces à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise au guichet de renseignement du bâtiment R+5 du MEF, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03.

11. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Guerre et de la Défense patriotique sis dans les anciens locaux du SND Tel : 25 41 90 43 ; 01 BP 496 OUAGA 01 au plus tard le **12/08/2026 à 09h 00** en un (01) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

12. Conformément à l'article 100 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière, d'un montant de :

Lot 1 : Deux cent mille (200 000) Francs CFA ;

Lot 2 : Cinq cent mille (500 000) Francs CFA ;

Lot 3 : Quatre cent trente mille (430 000) Francs CFA ;

Lot 4 : Sept cent mille (700 000) Francs CFA ;

Lot 5 : Trois cent soixante-dix-huit mille (378 000) Francs CFA ;

Lot 6 : Deux cent mille (200 000) Francs CFA ;

Lot 7 : Deux cent soixante mille (260 000) Francs CFA ;

Lot 8 : Deux cent quatre-vingt mille (280 000) Francs CFA.

13. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix(90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **12/08/2026 à 09h 00** à l'adresse suivante : salle de réunion de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Guerre et de la Défense patriotique sise dans les anciens locaux du SND Tel : 25 41 90 43 ; 01 BP 496 OUAGA 01.

Le Directeur des Marchés Publics

Intendant Lieutenant-Colonel Wendlamita Frédéric IGO

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

MINISTRE DE LA CONSTRUCTION DE LA PATRIE

Acquisition de matériels topographiques au profit l'école nationale des travaux publics (ENTP)

Avis de demande de prix
N°2026-006/MCP/SG/ENTP/DG/PRM du 22/07/2026
Financement : Budget ENTP, exercice 2026

- 1- Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés de l'Ecole Nationale des Travaux Publics (ENTP) adopté en conseil d'administration tenu le 30 mars 2026.
- 2- **L'Ecole nationale des travaux publics** dispose de fonds sur le budget exercice 2026, afin de financer ce présent marché d'acquisition de matériels topographiques au profit l'école nationale des travaux publics (ENTP), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
- 3- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
- 4- Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **quarante-deux millions trois cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt-un (42 372 881) francs CFA HTVA et de cinquante millions (50 000 000) francs CFA TTC.**
- 5- Le délai d'exécution est de trente (30) jours.
- 6- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de l'École Nationale des Travaux Publics, sis dans l'enceinte des TP de Gounghin Ouagadougou, tel **75 81 06 40**
- 7- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de l'École Nationale des Travaux Publics, sis dans l'enceinte des Travaux Publics de Gounghin Ouagadougou, tel **75 81 06 40** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA à l'Agence comptable de l'ENTP, aux jours et heures ouvrables de 8h30 à 14heures 30 mn.** En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
- 8- Les offres présentées en une originale et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant **un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale de l'École Nationale des Travaux Publics au plus tard le **07/08/2026 à 9 heures 00 TU.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
- 9- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Lacina NIGNAN

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Fourniture d'un contrôleur d'isolement et d'une armoire de distribution 48V continu au profit de la SONABEL.

Avis de Demande de Prix (DPX)

N° 008/2026

Financement : Fonds propres

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) du 26 janvier 2026, publié sur son site à l'adresse www.sonabel.bf.

1. La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) a obtenu des fonds dans son budget d'exploitation 2026 afin de financer la fourniture d'équipements, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :
Lot 1 : **15 000 000 F CFA HTVA soit 17 700 000 F CFA TTC ;**
Lot 2 : **6 000 000 F CFA HTVA soit 7 080 000 F CFA TTC.**
4. La présente demande de prix est réservée aux entreprises communautaires/entreprises non communautaires en groupement avec une entreprise communautaire.
5. Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots :
Lot 1 : **fourniture, installation et mise en service d'une armoire de distribution 48V continu au CNC ;**
Lot 2 : **fourniture d'un contrôleur d'isolement 10 kV pour le diagnostic des transformateurs de puissance.**
6. Le délai d'exécution des prestations est de **soixante (60) jours.**
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la Direction des Marchés sise à Ouaga 2000 ou aux adresses mail « abzeta.sanfo@sonabel.bf » et « secretariat.dg@sonabel.bf ». Ils peuvent prendre connaissance des documents de la demande de prix au secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, Equipements et Services Courants, au 2^e étage de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000 de 10 heures à 12 heures 00 mn et de 14 heures à 15 heures 00 mn.
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, Equipements et Services Courants et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) F CFA** pour chacun des lots à la caisse siège, située au premier étage du siège de la SONABEL. Le paiement peut se faire en espèces ou par virement bancaire au compte n° BF42 BF02 3010 5300 1000 1001 8050 ouvert à VISTA BANK BURKINA FASO.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
9. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **trois cent cinquante mille (350 000) FCFA** pour le lot 1 et de **cent quarante mille (140 000) F CFA** pour le lot 2 devront parvenir ou être remises à l'adresse : salle de réunions située au rez - de chaussée de l'immeuble COMPAORE, sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000, avant le **07/08/2026 à 9 heures 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Acquisition de disjoncteurs de transport au profit de la SONABEL

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)
SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA
AAOO N° 028/2026**

1. La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) a obtenu des fonds dans son budget d'exploitation 2026 afin de financer la fourniture d'équipements, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. Les montant prévisionnels TTC du présent appel d'offres sont de :
 - Lot 1 : Cent six millions deux cents mille (106 200 000) FCFA ;
 - Lot 2 : Quatre-vingt-deux millions six cent mille (82 600 000) FCFA ;
 - Lot 3 : Quatre-vingt-deux millions six cent mille (82 600 000) FCFA.
3. Le Directeur Général de la SONABEL sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures suivants : Acquisition de disjoncteurs de transport au profit de la SONABEL, avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours pour le lot 1, deux cent dix jours pour le lot 2 et cent quatre-vingt (180) jours pour le lot 3.
4. Les acquisitions se décomposent en trois (03) lots, répartis comme suit :
 - ✓ Lot 1 : Acquisition de 02 disjoncteurs 225kV pour les remplacements des disjoncteurs 225kV des transformateurs de puissance tr741 et tr742 au poste 225/34,5/33kV de koden ;
 - ✓ Lot 2 : Acquisition d'une valise d'essai de disjoncteurs et de sectionneurs HTB et HTA pour le Département Transport ;
 - ✓ Lot 3 : Fournitures, installation et la mise en service de deux (02) disjoncteurs 11,5 kV pour les remplacements des disjoncteurs 11,5 kV des départs mines de Houde et Yaramoko (Bobo Dioulasso).

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.
5. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la Direction des Marchés, sise à Ouaga 2000 ou aux adresses mail suivantes : abzeta.sanfo@sonabel.bf et secretariat.dg@sonabel.bf. Ils peuvent prendre connaissance des documents d'appels à concurrence au secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Equipements et de Services Courants, au 2^e étage de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000 de 10 heures 00 minute à 12 heures 00 minute et de 14 heures 00 minute à 15 heures 00 minute.
7. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir les DPAO pour les informations détaillées.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet au Secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Equipements et de Services Courants ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) F CFA pour le lot 1 et de cinquante mille (50 000) F CFA pour chacun des lot 2 et 3.

Le paiement se fera en espèces à la caisse siège, au premier étage du siège de la SONABEL à Ouagadougou, ou par virement bancaire au compte n° BF42 BF02 3010 5300 1000 1001 8050 ouvert à VISTA BANK Burkina Faso. Le dossier d'appel d'offres, en version papier, sera retiré au Secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Equipements et de Services Courants sur présentation de la preuve de paiement du coût d'achat du dossier.
9. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, accompagnées d'une clé USB contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format PDF, conformément aux données particulières du dossier d'appel d'offres, devront parvenir ou être remises au secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Equipements et de Services Courants, sis à l'immeuble COMPAORE Ouaga 2000, au plus tard le **28/08/2026 à 9 heures 00 GMT.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :
 - lot 1 : deux millions cent mille (2 100 000) FCFA;
 - lot 2 : un million six cent mille (1 600 000) F CFA ;
 - lot 3 : un million six cent mille (1 600 000) F CFA.

ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible conformément à l'article 100 du décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics..
11. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPAO.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **28/08/2026 à 9 heures 00 GMT** à l'adresse suivante : Salle de réunions située au rez-de chaussée de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ DU BURKINA

Fourniture de Postes mobiles autonomes 15 kV et 33 kV

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)
SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ DU BURKINA
AAOI N° 035/2025**

1. La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) a obtenu des fonds dans son budget d'exploitation 2026 afin de financer la fourniture d'équipements.
2. Le Directeur Général de la SONABEL sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises en vue de la passation de marchés par ordre de commande pour la **fourniture de Postes mobiles autonomes 15 kV et 33 kV**.

La fourniture est en **lot unique**.

La prestation de service sera financée sur les ressources propres de la SONABEL et est estimée à : **deux milliards sept cent quatorze millions (2 714 000 000) F CFA TTC**.

Le délai d'exécution des prestations est de dix **(10) mois**.

3. La passation des marchés sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la Direction des Marchés, sise à Ouaga 2000 ou aux adresses mail suivantes : abzeta.sanfo@sonabel.bf et secretariat.dm2@sonabel.bf. Ils peuvent prendre connaissance des documents d'appels à concurrence au secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Équipements et de Services Courants, au 2^e étage de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000 de 10 heures 00 minute à 12 heures 00 minute et de 14 heures 00 minute à 15 heures 00 minute.

5. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir les DPAO pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet au Secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Équipements et de Services Courants ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **deux cent cinquante mille (250 000) F CFA**. Le paiement se fera en espèces à la caisse siège, au premier étage du siège de la SONABEL à Ouagadougou, ou par virement bancaire au compte n° BF42 BF02 3010 5300 1000 1001 8050 ouvert à VISTA BANK Burkina Faso. Le dossier d'appel d'offres, en version papier, sera retiré au Secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Équipements et de Services Courants sur présentation de la preuve de paiement du coût d'achat du dossier.

7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, accompagnées d'une clé USB contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format PDF, conformément aux données particulières du dossier d'appel d'offres, devront parvenir ou être remises au secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Équipements et de Services Courants, sis à l'immeuble COMPAORE Ouaga 2000, au plus tard le **28/08/2026 à 9 heures 00 GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : **cinquante-cinq millions (55 000 000) F CFA TTC**.

Ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible conformément à l'article 100 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

9. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPAO.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **28/08/2026 à 9 heures 00 GMT** à l'adresse suivante : Salle de réunions située au rez-de chaussée de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

NB :

✓ Les soumissionnaires dont les offres financières seront dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse et qui confirment leur prix, verront leur garantie de bonne exécution rehausser à 35% en application des dispositions de l'article 115 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

✓ En cas d'attribution du marché à un soumissionnaire dont l'offre est jugée déséquilibrée, le taux de la garantie de bonne exécution sera de 35% en application des dispositions de l'article 116 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES (SONABHY)

Acquisition de PDR pour radio de communication au profit de la SONABHY à PENI

Avis de demande de prix
N°2026-048/MICA/SONABHY
Financement : Budget SONABHY, exercice 2026
Demande de prix N°2026-048/MICA/SONABHY

Cet avis de demande de prix est en prévision de l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, de la SONABHY.

La SONABHY a obtenu des fonds afin de financer l'acquisition de PDR pour radio de communication au profit de la SONABHY à PENI, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de vingt un millions cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante un (21 186 441) FCFA HTVA soit vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA TTC.

La présente demande de prix est réservée **aux micros entreprises en application des dispositions de l'article 57 du DÉCRET N° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.**

Les acquisitions sont en lot unique : **acquisition de PDR pour radio de communication au profit de la SONABHY à PENI.**

Le délai d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 00 mn, bâtiment B, 1er étage.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 00 mn, bâtiment B, 1^{er} étage et moyennant paiement d'un montant non remboursable trente mille (30 000) FCFA à la caisse de la SONABHY sis au siège de la SONABHY au Rez de chaussée, bâtiment A, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de sept cent cinquante mille (750 000) FCFA devront parvenir ou être remises à l'adresse secrétariat DMP, 1er étage, bâtiment A, porte A111 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant le **07/08/2026, à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Jean YAMEOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

SOCIÉTÉ NATIONALE BURKINABÈ D'HYDROCARBURES (SONABHY)

Acquisition de câbles et luminaires ATEX pour le dépôt gaz au profit de la SONABHY à Bingo

**Avis de demande de prix
N°2026-049/MICA/SONABHY
Financement : Budget SONABHY, exercice 2026**

Cet avis de demande de prix est en prévision de l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, de la SONABHY.

1. La SONABHY a obtenu des fonds afin de financer l'acquisition de câbles et luminaires ATEX pour le dépôt gaz au profit de la SONABHY à Bingo, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :

Lot 1 : quatre-vingt-quatre millions sept cent quarante-cinq mille sept cent soixante-deux (84 745 762) Francs CFA HTVA soit cent millions (100 000 000) Francs CFA TTC ;

Lot 2 : vingt-cinq millions quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-huit (25 423 728) Francs CFA HTVA soit trente millions (30 000 000) Francs CFA TTC.

4. La présente demande de prix est réservée pour le **lot 1 et 2 aux entreprises de droit burkinabè dont l'actionnariat est détenu à plus de 50% par des jeunes burkinabè en application des dispositions de l'article 57 du DÉCRET N° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.**
5. Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots :
Lot 1 : Acquisition de câbles ATEX pour le dépôt gaz au profit de la SONABHY à Bingo.
Lot 2 : Acquisition de luminaires ATEX pour le dépôt gaz au profit de la SONABHY à Bingo.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

6. **Le délai d'exécution est de cent vingt (120) jours.**
 7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 00 mn, bâtiment B, 1er étage.
 8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 00 mn, bâtiment B, 1^{er} étage et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cent mille (100 000) Francs CFA pour le lot 01 et de trente mille (30 000) Francs CFA pour le lot 02** à la caisse de la SONABHY sis au siège de la SONABHY au Rez de chaussée, bâtiment A, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1.
 9. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
 10. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière **d'un montant de trois millions (3 000 000) Francs CFA pour le lot 1 et de neuf cent mille (900 000) Francs CFA pour le lot 2** devront parvenir ou être remises à l'adresse secrétariat DMP, 1er étage, bâtiment B, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant le **07/08/2026, à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
11. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Jean YAMEOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

SOCIÉTÉ NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES (SONABHY)

Acquisition de câbles et luminaires ATEX pour produit blanc au profit de la SONABHY à Bingo

Demande de prix N°2026-050/MICA/SONABHY
Financement : Budget SONABHY, exercice 2026

Cet avis de demande de prix est en prévision de l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, de la SONABHY.

1. La SONABHY a obtenu des fonds afin de financer l'acquisition de câbles et luminaires ATEX pour produit blanc au profit de la SONABHY à Bingo, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :

Lot 1 : quatre-vingt-quatre millions sept cent quarante-cinq mille sept cent soixante-deux (84 745 762) Francs CFA HTVA soit cent millions (100 000 000) Francs CFA TTC ;

Lot 2 : vingt-cinq millions quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-huit (25 423 728) Francs CFA HTVA soit trente millions (30 000 000) Francs CFA TTC.

3. La présente demande de prix est réservée pour le **lot 1 et 2 aux petites entreprises en application des dispositions de l'article 57 du DÉCRET N° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.**
4. Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots :

Lot 1 : Acquisition de câbles ATEX pour produit blanc au profit de la SONABHY à Bingo.

Lot 2 : Acquisition de luminaires ATEX pour produit blanc au profit de la SONABHY à Bingo.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

5. Le délai d'exécution est de cent vingt (120) jours.
6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 00 mn, bâtiment B, 1er étage.
7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 00 mn, bâtiment B, 1^{er} étage et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cent mille (100 000) Francs CFA pour le lot 01 et de trente mille (30 000) Francs CFA pour le lot 02** à la caisse de la SONABHY sis au siège de la SONABHY au Rez de chaussée, bâtiment A, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1.
8. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
9. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière **d'un montant de trois millions (3 000 000) Francs CFA pour le lot 1 et de neuf cent mille (900 000) Francs CFA pour le lot 2** devront parvenir ou être remises à l'adresse secrétariat DMP, 1er étage, bâtiment B, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant le **07/08/2026, à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Jean YAMEOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES (SONABHY)

Acquisition d'abri pour extincteur au profit de la SONABHY

**Avis de demande de prix
N°2026-051/MICA/SONABHY
Financement : Budget SONABHY, exercice 2026**

Cet avis de demande de prix est en prévision de l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, de la SONABHY.

1. La SONABHY a obtenu des fonds afin de financer l'acquisition d'abri pour extincteur au profit de la SONABHY, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :

Lot 1 : seize millions neuf cent quarante-neuf mille cent cinquante-deux (16 949 152) Francs CFA HTVA soit vingt millions (20 000 000) Francs CFA TTC ;

Lot 2 : huit millions quatre cent soixante-quatorze mille cinq cent soixante-seize (8 474 576) Francs CFA HTVA soit dix millions (10 000 000) Francs CFA TTC.

4. La présente demande de prix est réservée aux entreprises : **sans objet.**
5. Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots :

**Lot 1 : Acquisition d'abri pour extincteur au profit de la SONABHY à Bingo;
Lot 2 : Acquisition d'abri pour extincteur au profit de la SONABHY à Péné.**

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

6. Le délai d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours.
 7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 00 mn, bâtiment B, 1er étage.
 8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 00 mn, bâtiment B, 1^{er} étage et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) Francs CFA pour le lot 01 et de vingt mille (20 000) Francs CFA pour le lot 02** à la caisse de la SONABHY sis au siège de la SONABHY au Rez de chaussée, bâtiment A, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1.
 9. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
 10. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière **d'un montant de six cent mille (600 000) Francs CFA pour le lot 1 et de trois cent mille (300 000) Francs CFA pour le lot 2** devront parvenir ou être remises à l'adresse secrétariat DMP, 1er étage, bâtiment B, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant le 07/08/2026, à 09 heures. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
11. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Jean YAMEOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC-PROGRAMME NATIONAL DE VOLONTARIAT AU BURKINA FASO

Acquisition de catalogues et imprimés publicitaires au profit du GIP-PNVB.

Avis de demande de prix à commande

n°2026-003/MSJE/GIP-PNVB/DG/SG/PRCP du 24 juillet 2026.

Financement Budget GIP-PNVB, Exercice 2026

Montant prévisionnel : quarante-sept millions dix-sept mille quatre cent trente et un (47 017 431) francs CFA HTVA et cinquante-sept millions trois cent trente-huit mille trois cent trente (57 338 330) francs CFA TTC.

Cet Avis de demande de prix à commande fait suite au Plan de Passation des Marchés, exercice 2026 du Groupement d'intérêt Public-Programme National de Volontariat au Burkina Faso (GIP-PNVB).

- 1- Le Groupement d'Intérêt Public-Programme National de Volontariat au Burkina Faso dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de ses activités, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
- 2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
- 3- Le montant prévisionnel de la présente demande de prix à commande est de : **quarante-sept millions dix-sept mille quatre cent trente et un (47 017 431) francs CFA HTVA et cinquante-sept millions trois cent trente-huit mille trois cent trente (57 338 330) francs CFA TTC**
- 4- La présente demande de prix ne fait pas l'objet pas de réservation.
- 5- Les acquisitions se décomposent en un lot unique.
- 6- Le délai d'exécution est de vingt-un (21) jours par commande.
- 7- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix complète auprès de la **Personne responsable de la Commande Publique** sise à **l'Avenue Capitaine KOANDA, Secteur 10 de la Cité An III, 3^{ème} étage, 11 BP : 323 CMS 11, téléphone (226) 25 37 40 78** tous les jours ouvrables aux heures officielles de service.
- 8- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Personne Responsable de Commande Publique sis à **l'Avenue Capitaine KOANDA, Secteur 10 de la Cité An III, 3^{ème} étage, 11 BP : 323 CMS 11, téléphone (226) 25 37 40 78** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** à **l'Agence Comptable du GIP-PNVB**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
- 9- Les offres présentées en **un (01) original et deux (02) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant d'un **million deux cent mille (1 200 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse **l'Avenue Capitaine KOANDA, Secteur 10 de la Cité An III, 3^{ème} étage, 11 BP : 323 CMS 11, téléphone (226) 25 37 40 78**, avant le **07/08/2026 à 09 heures**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

- 10- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés par intérim

Souleymane GUIRO

MINISTERE DE LA SANTE

Réalisation des travaux de construction d'une morgue, de raccordement électrique de la buanderie et de la stérilisation avec protection contre la foudre et les surtensions et d'adduction en eau dans les bâtiments du lot 1 notamment les salles de consultation, la salle de laboratoire et la salle d'échographie du Centre de gériatrie du CHU YALGADO OUEDRAOGO au profit du Ministère de la Santé

Avis de demande de prix
n°2026-0029/MS/SG/DMP du 24 juillet 2026
Financement : Budget CARFO, gestion 2026
Montant prévisionnel TTC :

- Lot 1** : Quatre-vingt-onze millions cinq cent mille (91 500 000) F CFA ;
Lot 2 : Dix millions cinq cent mille (10 500 000) F CFA ;
Lot 3 : quinze millions six cent soixante-quatorze mille sept cent trente-huit (15 674 738) F CFA ;

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés 2026 du Ministère de la Santé.

- 1- Le Ministère de la Santé a obtenu des fonds du Caisse Autonome de Retraite des fonctionnaires (CARFO), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché pour la réalisation des travaux de construction d'une morgue, de raccordement électrique de la buanderie et de la stérilisation avec protection contre la foudre et les surtensions et d'adduction en eau dans les bâtiments du lot 1 notamment les salles de consultation, la salle de laboratoire et la salle d'échographie du Centre de gériatrie du CHU YALGADO OUEDRAOGO au profit du Ministère de la Santé.
- 2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (**Agrément technique en bâtiment de catégorie B2 au moins couvrant la région concernée pour le lot 1, agrément technique SD1 au moins pour le lot 2 et agrément technique SC1 au moins pour le lot 3**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
- 3- Les travaux se décomposent en **trois (03) lots distincts** :
 - **Lot 1** : Travaux de construction d'une morgue au Centre gériatrique du CHU YALGADO OUEDRAOGO au profit du Ministère de la Santé ;
 - **Lot 2** : Travaux de raccordement électrique de la buanderie et de la stérilisation du Centre de gériatrie avec protection contre la foudre et les surtensions au profit du Ministère de la Santé ;
 - **Lot 3** : Travaux d'adduction en eau dans les bâtiments du lot 1 notamment les salles de consultation, la salle de laboratoire et la salle d'échographie au niveau du Centre de gériatrie au profit du Ministère de la Santé.

Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des , ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

- 4- Le délai d'exécution est de **Quatre-vingt-dix (90) jours** pour le lot 1 et **soixante (60) jours** pour chacun des lots 2 et 3.
- 5- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des marchés publics du Ministère de la Santé ; Avenue Kumda Yooré ; Porte n°133 ; Ouagadougou ; Code postal : 03 BP 7009 Ouagadougou 03 ; Burkina Faso.
- 6- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **secrétariat de la Direction des marchés publics du Ministère de la Santé sis, Avenue Kumda Yooré ; Porte n° 133 ; 03 BP 7009 Ouagadougou 03 ; Burkina Faso** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) francs CFA pour le lot 1 et trente mille (30 000) francs CFA pour chacun des lots 2 et 3** auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers, Téléphone : 50.32.47.74/75.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

- 7- Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :
 - **Lot 1 : Deux millions sept cent mille (2 700 000) F CFA ;**
 - **Lot 2 : Trois cent mille (300 000) F CFA ;**
 - **Lot 3 : Quatre cent soixante-dix mille (470 000) F CFA.**

devront parvenir ou être remises à la Direction des marchés publics du Ministère de la Santé sis, Avenue Kumda Yooré ;Porte n° 133 ; 03 BP 7009 Ouagadougou 03, Burkina Faso, avant le **07/08/2026 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

- 8- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante-dix (70) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Publics

Bonaventure François de Paul P. SAM
Chevalier de l'ordre du Mérite de l'Economie et des Finances
Chevalier de l'ordre des Palmes Académiques

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

Travaux de construction d'un incinérateur, de réfection de bâtiments intérieur et extérieur et des toilettes au profit de la DGEC-EPPNF, de la DGQEP et du SP-PSDEBS

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2026-0022/MEBAPLN/SG/DMP
Financement : Budget Etat

Montant prévisionnel :

- **Lot 1 : Neuf millions trois cent vingt-deux mille trente-quatre (9 322 034) francs CFA HTVA et onze millions (11 000 000) Francs CFA TTC ;**
- **Lot 2 : Treize millions trois cent soixante mille cent soixante-neuf (13 360 169) francs CFA HTVA et quinze millions sept cent soixante-cinq mille (15 765 000) francs CFA TTC.**

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés exercice 2026 du Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MEBAPLN).
2. Le MEBAPLN dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer son programme d'activités 2026, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de : **neuf millions trois cent vingt-deux mille trente-quatre (9 322 034) francs CFA HTVA et onze millions (11 000 000) Francs CFA TTC pour le lot 1 et Treize millions trois cent soixante mille cent soixante-neuf (13 360 169) francs CFA HTVA et quinze millions sept cent soixante-cinq mille (15 765 000) francs CFA TTC pour le lot 2.**
4. La présente demande de prix est réservée aux entreprises burkinabè et communautaires. Le lot 1 est réservé aux petites entreprises.
5. Le MEBAPLN sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
 - **Lot 1 : Travaux de construction d'un incinérateur et de réfection de la salle d'attente de la RTE et des toilettes au profit de la DGEC-EPPNF et de la DGQEP (réservé aux petites entreprises) ;**
 - **Lot 2 : Travaux de réfection de bâtiments intérieur et extérieur au profit du SP PSDEBS.**

Le délai d'exécution est de **soixante (60) jours**.

6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis à l'Avenue de l'EUROPE au 2^{ème} étage de l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après **au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis à l'Avenue de l'EUROPE au rez de chaussée de l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84** du lundi au jeudi de 7h30mn à 16h00mn et le vendredi de 7h30mn à 16h30mn.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** pour chacun des lots à la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) / Ministère de l'Economie et des Finances).
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis à l'Avenue de l'EUROPE au rez de chaussée de l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84** au plus tard le **07/08/2026 à 09h 00 mn** en un **(1) original et deux (02) copies**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **cent dix mille (110 000) FCFA pour le lot 1 et cent soixante mille (160 000) FCFA pour le lot 2.**
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **soixante-dix (70) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **07/08/2026 à 09h 00mn** dans la salle de réunion de la Direction des Marchés Publics sis à l'Avenue de l'Europe, sise 2^{ème} étage de l'immeuble Alice situé au Côté Sud de la SONATUR.

Le Directeur des Marchés Publics

Nicolas SYAN
 Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Travaux de rebobinage des moteurs électriques, l'entretien des postes transformateurs et de maintenance des variateurs de vitesse au profit de l'ONEA (marché à commandes)

Avis d'Appel d'Offres Ouvert
N°028/2026/ONEA/DG/DM/SMFPC
Financement : Budget ONEA, gestion 2026.

Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés révisé gestion 2026, de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement.

L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement a prévu dans le cadre de son budget, des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce Marché.

1. Les montants prévisionnels du présent appel d'offres ouvert sont de :
 - Lot 1 : trente millions vingt-neuf mille deux cents (30 029 200) francs CFA TTC pour le minimum et cinquante-cinq millions deux cent cinquante-neuf mille quatre-vingts (55 259 080) francs CFA TTC pour le maximum ;
 - Lot 2 : quinze millions sept cent soixante-dix-sept mille trois cent vingt (15 777 320) francs CFA TTC pour le minimum et vingt et un millions trois cent soixante-dix-neuf mille deux cents (21 379 200) francs CFA TTC pour le maximum ;
 - Lot 3 : vingt et un millions cinq cent mille (21 500 000) francs CFA TTC pour le minimum et quarante-sept millions cent mille (47 100 000) francs CFA TTC pour le maximum ;
 - Lot 4 : trente-sept millions deux cent soixante-dix-sept mille trois cent vingt (37 277 320) francs CFA TTC pour le minimum et soixante-huit millions quatre cent soixante-dix-neuf mille deux cents (68 479 200) francs CFA TTC pour le maximum.
2. Le présent appel d'offres est réservé : **Sans Objet.**
3. L'ONEA sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'exécution des prestations suivantes : **travaux de rebobinage des moteurs électriques, l'entretien des postes transformateurs et de maintenance des variateurs de vitesse au profit de l'ONEA (marché à commandes)** avec un délai de validité du marché pour tous les lots de douze (12) mois et un délai d'exécution d'un (01) mois pour chacun des lots 1 et 2 et de deux (02) mois pour chacun des lots 3 et 4.
4. Le présent appel d'offres ouvert est réservé aux entreprises communautaires / entreprises non communautaires en groupement avec une entreprise communautaire.
5. Les acquisitions se décomposent en **quatre (04) lots constitués comme suit** :
 - Lot 1 : Travaux de rebobinage des moteurs électriques des Directions Régionales de Ouagadougou, Koudougou, Koupéla, Kaya et Ouahigouya au profit de l'ONEA ;
 - Lot 2 : Travaux de rebobinage des moteurs électriques de la Direction Régionale de Bobo Dioulasso au profit de l'ONEA ;
 - Lot 3 : Entretien des postes transformateurs au profit de l'ONEA ;
 - Lot 4 : Maintenance des variateurs de vitesse au profit de l'ONEA.

Les Candidats doivent soumissionner pour l'ensemble des articles du lot.

6. La passation du Marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Directeur des Marchés et prendre connaissance des documents de l'Appel d'Offres Ouvert International Accéléré dans les bureaux de la Direction des Marchés au siège de l'ONEA, Premier étage/Bâtiment DSI, Tél : (+226) 25 43 19 00 à 08 / 71 30 92 55, de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.
8. Les exigences en matière de qualifications sont : **Voir le DPAO pour les informations détaillées.**
9. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres ouvert complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) Francs CFA pour chacun des lots 1 et 4 et vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA pour chacun des lots 2 et 3 à la caisse de la Direction des Finances et de la Comptabilité de l'ONEA** au siège de l'ONEA, Avenue de l'ONEA, Porte N°220, Secteur 12 (Pissy), Tél : (+226) 25 43 19 00 à 08. La méthode de paiement sera **en numéraire contre une remise main à main** du dossier.
10. Les offres devront être soumises au Secrétariat Courrier-Arrivée de la Direction Générale de l'ONEA, Avenue de l'ONEA, porte N°220, secteur 12, Tél : (+226) 25 43 19 00 à 08 au plus tard le **28/08/2026 à 09 heures 00 minute**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une garantie financière des montants d'**un million six cent mille (1 600 000) Francs CFA pour le lot 1, six cent mille (600 000) Francs CFA pour le lot 2 ; un million quatre cent mille (1 400 000) Francs CFA pour le lot 3 et deux millions (2 000 000) Francs CFA pour le lot 4** conformément à l'article 100 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
12. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.
Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **28/08/2026 à 09 heures 00 minute** au siège de l'ONEA, salle de conférences du Rez-de-chaussée de la Direction Générale, Avenue de l'ONEA, Porte N°220, secteur 12 Pissy, Tél : (+226) 25 43 19 00 à 08 – Fax : (+226) 25 43 19 11.

**Le Directeur des Marchés de l'ONEA,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés,**

Souleymane SANNE

MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

RECRUTEMENT D'UNE ONG/OSC SPECIALISEE DANS LA LUTTE CONTRE LES EXPLOITATIONS ET ABUS SEXUELS/HARCELEMENT SEXUEL (EAS/HS) ET LA VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE (VBG) DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET PACTDIGITAL

FINANCEMENT AU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION DIGITALE DU BURKINA FASO (PACTDIGITAL-BF)

MANIFESTATION D'INTERET

N° 2026-005/MTDPCE/SG/DMP DU 24/07/2026 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE ONG/OSC SPECIALISEE DANS LA LUTTE CONTRE LES EXPLOITATIONS ET ABUS SEXUELS/HARCELEMENT SEXUEL (EAS/HS) ET LA VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE (VBG) DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET PACTDIGITAL

SERVICE DE CONSULTANTS (Firme)

Financement : IDA Crédit N°74620-BF

N° de Référence STEP : BF-PACTDIGITAL-556431-CS-FBS

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 2026-005/MTDPCE/SG/DMP DU 24/07/2026

I. CONTEXTE

Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA), pour financer le **Projet d'accélération de la transformation digitale du Burkina Faso (PACTDIGITAL)** et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : **Recrutement d'une ONG/OSC spécialisée dans la lutte contre les exploitations et abus sexuels/harcèlement sexuel (EAS/HS) et la violence basée sur le genre (VBG) dans le cadre de la mise en œuvre du projet PACTDIGITAL.**

2. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif général de ce travail consiste à appuyer le **Projet d'accélération de la transformation digitale (PACTDIGITAL)** dans la prévention, atténuation des risques, et réponse aux EAS/HS et la violence basée sur le genre (VBG), liées à sa mise en œuvre, et dans le soutien holistique aux survivant(e)s dans les zones du projet.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Cartographier de façon régulière et à travers des consultations et approches participatives, les risques de VBG dans la zone d'intervention du projet et en particulier les risques susceptibles d'être exacerbés et potentiellement prévenus par la mise en œuvre du projet, et de proposer des mesures de prévention et d'atténuation efficaces et éthiques pour leur mise en place par les différentes parties prenantes au projet ;
- Concevoir et mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation et prévention de ces risques aussi bien au niveau des communautés concernées qu'auprès du personnel embauché par le projet et les structures de mise en œuvre.

Ces campagnes devront comprendre, entre autres, la sensibilisation et formation régulière du personnel et des communautés touchées par le projet sur les VBG, l'EAS et le HS, leurs causes et conséquences et les risques spécifiquement liés au projet, les services de réponse disponibles aux survivant(e)s, les standards de conduite du projet et les sanctions prévues en cas de violation, le MGP, la façon de le saisir et ses objectifs, etc. ;

- Assurer, sur la base du consentement libre, éclairé et volontaire des survivant(e)s, leur accès à une prise en charge holistique comprenant notamment les services psychosociaux, médicaux et juridiques/judiciaires, à travers la mise en œuvre d'un protocole de réponse centré sur les survivants (e) et respectueux de leurs choix, de leur dignité, de leur sécurité et de leur confidentialité ;
- Appuyer l'équipe de Sauvegardes environnementales et sociales (SES) au sein de l'Unité de Gestion du PACTDIGITAL dans la mise en place du MGP sensible aux EAS/HS et en particulier la saisie, la gestion et le rapportage des plaintes liées aux VBG lors de la mise en œuvre des activités (installation de pylônes, déploiement de la fibre optique, construction de data center...) du projet, conformément au système de gestion des plaintes développé et mis en place pour assurer une gestion éthique et confidentielle des plaintes EAS/HS et VBG ;
- Appuyer le projet dans le suivi et évaluation des activités de prévention et réponse aux VBG de façon éthique.

3. DUREE DE LA MISSION

La durée de l'intervention du prestataire est de 12 mois renouvelable jusqu'à la date de fin du projet. Les activités de sensibilisation se poursuivront régulièrement pendant tout le cycle du projet. Cette intervention s'effectuera sous la supervision de l'UGP.

- 4. Les ONG/OSC peuvent s'associer avec d'autres ONG/OSC pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement. En cas de groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.

5. Les TDR détaillés de la mission peuvent être obtenus au secrétariat de la DMP/MTDPCE à l'adresse ci-dessous : 1^{er} Etage Immeuble Armelle au projet ZACA, 01 BP 5175 Ouagadougou 01, Tél. (+226) 25 49 01 38 ou en écrivant à brahima.traore@tic.gov.bf pour solliciter lesdits TDRs.
6. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de la Transition Digitale des Postes et des Communications Electroniques (DMP/MTDPCE) invite les ONG/OSC à manifester leur intérêt pour fournir les services. Les ONG/OSC intéressées devraient fournir des renseignements démontrant qu'elles possèdent les qualifications et les expériences pertinentes requises pour exécuter les services. Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comporter notamment :
- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à la Camarade Ministre, datée et signée ;
 - une présentation de la firme faisant ressortir ses domaines de compétence ;
 - les références de prestations pertinentes en rapport avec la mission.

NB : Les prestations similaires exécutées doivent être justifiées par les copies des pages de garde et de signature des contrats comprenant explicitement l'objet et le montant du contrat et les attestations de bonne fin ou des rapports de validation. Seules les références attestées par des pièces justificatives seront prises en compte pour l'évaluation.

En cas d'ex-aequo, le montant des expériences pertinentes justifiées sera utilisé comme critère additionnel pour le classement final des consultants.

7. L'attention des consultants intéressés est attirée sur la section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) septième édition de septembre 2025, exposant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.
8. Un consultant sera sélectionné suivant la **méthode de Sélection dans le Cadre d'un Budget Déterminé (SCBD)** telle que décrite dans le Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissements (FPI), septième édition de septembre 2025.
9. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse du **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Transition Digitale des Postes et des Communications Electroniques (DMP/MTDPCE)**, sise au 1^{er} Etage de l'immeuble Armelle au projet ZACA, 01 BP 5175 Ouagadougou 01, Tél. (+226) 25 49 01 38, E-mail : brahima.traore@tic.gov.bf et aux jours ouvrables de 07 heures 30 mn à 12 heures 30 mn et de 13 heures à 16 heures.
10. Les manifestations d'intérêt devront être rédigées en français, multipliées en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies et déposées sous plis fermés à l'adresse ci-dessus en personne ou par courrier express au plus tard le **12/08/2026 2026 à 09 heures 00 mn** temps universel avec la mention « **réponse à la manifestation d'intérêt N° 2026-005/MTDPCE/SG/DMP du 24/07/2026 pour le Recrutement d'une ONG/OSC spécialisée dans la lutte contre les exploitations et abus sexuels/harcèlement sexuel (EAS/HS) et la violence basée sur le genre (VBG) dans le cadre de la mise en œuvre du projet PACTDIGITAL** ».

**Le Directeur des Marchés Publics
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Brahima TRAORE

SOCIETE D'EXPLOITATION DES PHOSPHATES DU BURKINA

Réalisation d'une étude architecturale et technique en vue de l'aménagement des voies d'accès au hangar industriel de l'usine de mélange d'engrais de Koupéla.

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Référence de l'avis à manifestation d'intérêt : N° 2026-02/SEP/DG/PRCP du 24/07/2026.

1-La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics de la SEP/DG, gestion 2026.

2-Les services comprennent la réalisation d'une étude architecturale et technique en vue de l'aménagement des voies d'accès au hangar industriel de l'usine de mélange d'engrais de Koupéla.

Il s'agira pour le consultant :

- de réaliser une étude architecturale et technique permettant l'aménagement optimal des voies d'accès au hangar industriel afin d'assurer une circulation fluide et sécurisée ;
- de produire des plans détaillés d'aménagement du site et des accès au hangar industriel et
- d'élaborer un avant projet détaillé.

La durée maximale de l'étude sera de soixante (60) jours à compter de la date de démarrage des prestations.

3- Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

4-Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- la nature des activités du consultant : *10 points*
- le nombre d'années d'expérience (avoir au moins trois années d'existence) : *20 points*
- les références du consultant concernant l'exécution de marchés analogues (au moins trois marchés analogues justifiés par des contrats approuvés et des attestations de bonne fin d'exécution lors des cinq dernières années): *45 points*,
- l'organisation technique et managériale du consultant : *10 points* ; et
- les qualifications générales du personnel professionnel à engager: *15 points*.

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas *de 15 pages*.

Les consultants les plus qualifiés et expérimentés seront retenus. Seuls ces derniers seront invités à remettre leur propositions technique et financière. Le consultant qui aura une proposition jugée conforme et acceptable, sera invité à négocier le marché.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous :

-Direction Générale de la SEP/DG ; Avenue Ouezzin COULIBALY

-Numéro de bureau : N°22

-Ville : Ouagadougou, **Tel** : 72 86 88 87/76 64 59 00

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après : au bureau de la Personne responsables de la commande publique, les jours ouvrables de 7h30 à 16h00 au plus tard le **12/08/2026 à 09 heures**.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

OUATTARA G. Aly Pascal



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

PROVINCE DU SENO

Acquisition et installation de 75 lampadaires solaires à Falagountou Centre.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELERE

N°2026-02/ PSNO/CFLGT/M/SG/PRCP du 21 juillet 2026

Financement : Fonds Minier de Développement, Exercice 2026

Enveloppe financière prévisionnelle :

soixante-dix-huit millions huit cent quatre-vingt-huit mille quatre cent soixante-quinze (78 888 475) FCFA TTC ;

Cet avis d'appel d'offres ouvert accéléré fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics révisé, gestion 2026 de la Commune de Falagountou.

1. La Commune de Falagountou lance un avis d'appel d'offres ouvert accéléré ayant pour objet : **Acquisition et installation de 75 lampadaires solaires à Falagountou Centre**, tel que décrit dans les données particulières de l'appel d'offres.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales **agréées**, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le présent appel d'offres ouvert accéléré est constitué d'un lot unique : Acquisition et installation de 75 lampadaires solaires à Falagountou Centre.
4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours.
5. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres ouvert accéléré dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publics (PRCP) situé à la cité des forces vives de Dori tous les jours ouvrables de 07h30 à 16h.
6. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres ouvert accéléré à la Trésorerie Régionale du Sahel et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA**.
7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de l'appel d'offres, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA** devra parvenir ou être remises à l'adresse suivante : bureau PRCP sis à la Cité des Forces Vives de Dori, avant le **12/08/2026 à 09h 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés/PI

Abdoul-Zafar Kalil MAIGA

UNIVERSITE YEMBILA ABDOULAYE TOGUYENI

Acquisition du matériels techniques de topographie

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National
N°2026-001/UYAT/P/CAB/PRCP du 16 juillet 2026

- 1- Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de passation des marchés de l'**Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI, Exercice 2026**. L'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI dispose de fonds, afin de financer l'**acquisition du matériels techniques de topographie**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
- 2- Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est de **quatre-vingt-quatre millions sept cent quarante-cinq mille sept cent soixante-trois (84 745 763) F CFA HTVA et cent millions (100 000 000) F CFA TTC**
- 3- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées et ayant un agrément « **catégorie A2 du dispositif médical de laboratoire de biologie médicale conformément à l'arrêté conjoint n°2023-190/MSHP/MEFP du 22 mai 2023** » pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration
- 4- L'**Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI** sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la prestation des services suivants : **l'acquisition du matériels techniques de topographie avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.**
- 5- Le présent appel d'offres est réservé **aux moyennes entreprises**

NB : Joindre obligatoirement tout document justifiant la catégorie de l'entreprise concernée. L'analyse se fera en tenant compte de cette catégorie et le cas échéant, en considération des entreprises d'autres catégories dans les conditions du présent Appel d'Offres National.
- 6- Les acquisitions se décomposent en **un lot unique**
Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.
- 7- La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- 8- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Personne Responsable de la Commande Publique** de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI à l'adresse suivant : **75 47 93 30** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : R+1 du bâtiment Administratif de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI de **7h 30 à 16h**
- 9- Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.
- 10- Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) F CFA** à l'adresse mentionnée ci-après : **Trésorerie** de l'UYAT (Ex Agence Comptable). La méthode de paiement sera en **liquidité**.
- 11- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après au secrétariat de la **Personne Responsables de la commande publique** au plus tard le **28/08/2026 avant 9h 00 mn**, en **un (1) original** et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- 12- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **trois millions (3 000 000) F CFA**
- 13- Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90)** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **28/08/2026 à 9h 00 mn** à l'adresse suivante : salle de réunion de la Présidence sis au bâtiment administratif de l'**Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI**

La personne Responsable de la Commande Publique

Ounténi TANKOANO

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE KOUDOUGOU

Acquisition de petits matériels médico techniques spécifiques au profit du Centre hospitalier régional de Koudougou

Demande de prix
N°2026-021/MS/SG/CHR-KDG/DG/SPRCP du 14/07/2026
Financement : Budget CHR-KDG, exercice 2026

Montant prévisionnel : cinquante millions (50 000 000) FCFA HTVA et cinquante millions (50 000 000) CFA TTC

- 1- Le Centre hospitalier régional de Koudougou dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix, lance une demande de prix, en lot unique, pour l'**acquisition de petits matériels médico techniques spécifiques au profit du Centre hospitalier régional de Koudougou**
- 2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (**disposer d'un agrément A3 minimum**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
- 3- Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est **cinquante millions (50 000 000) CFA TTC**
- 4- La présente demande de prix est réservée aux [entreprises communautaires/entreprises non communautaires en groupement avec une entreprise communautaire] ou aux [micro, petites ou moyennes entreprises], ou [aux entreprises burkinabè à direction féminine, aux entreprises dont l'actionnariat est détenu à plus de cinquante pour cent (50%) par des jeunes burkinabè ou aux entreprises dont l'actionnariat est détenu à plus de cinquante pour cent (50%) par des personnes vivant avec un handicap].
- 5- Les acquisitions se décomposent **en lot unique**.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

- 6- Le délai d'exécution est de : **soixante (60) jours**.
- 7- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le **Service de la Personne responsable de la commande publique Tél :70 82 95 94**.
- 8- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **Service de la Personne responsable de la commande publique Tél :70 82 95 94** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA à la Caisse du CHR-KDG**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
- 9- Les offres présentées en **un original et trois (03)** copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse : Centre hospitalier régional de Koudougou BP 300 KDG, Bureau de la PRCP/CHR-KDG Tél : **Tél :70 82 95 94** , avant le **07/08/2026, à 09 heures** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

- 10- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Issa PARE
Administrateur des hôpitaux et des services de santé
Chevalier de l'Ordre du Mérite

DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION PRESCOLAIRE, PRIMAIRE ET NON FORMELLE DU SAHEL

Acquisition de kits de formation pour les CEBNF au profit de la DREPPNF du Sahel

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2026-01/MEBAPLN/SG/DREPPN-SHL/SGRF du 21/07/2026
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026

Envelope financière prévisionnelle : six millions cent trente un mille huit cent quarante (6 131 840) FCFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics révisé, Exercice 2026, de la DREPPNF du Sahel.

1. La DREPPNF du SAHEL lance une demande de prix ayant pour objet : **Acquisition de kits de formation pour les CEBNF au profit de la DREPPNF du Sahel** telle que décrite dans les données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. La présente demande de prix est constituée d'un lot unique : Acquisition de kits de formation pour les CEBNF au profit de la DREPPNF du Sahel.
4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours.
5. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès du Gestionnaire de la DREPPNF du Sahel au **70 25 35 87/ 57 21 65 06** tous les jours ouvrables de 07h30 à 16h.
6. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau du Gestionnaire de la DREPPNF du Sahel et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) FCFA** à la Trésorerie Régionale du Sahel.
7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **cent cinquante mille (150 000) FCFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : Secrétariat de la Direction Régionale de l'Éducation Préscolaire et Primaire de Sahel, avant le **07/08/2026 à 09 h 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister dans la salle de réunion du Gouvernorat de Dori.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Gestionnaire ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés

Auguste KINDA
Administrateur Civil
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

MAIRIE DE L'ARRONDISSEMENT N°3 / COMMUNE DE OUAGADOUGOU

Entretien de routes en terre

AVIS DE DEMANDE DE PRIX

N°2026-02/CO/ARRDT N°3/M/CAB/PRCP

Financement : Budget communal/ Arrondissement n°3, gestion 2026

Montant prévisionnel : Lot Unique : Trente-huit millions trois cent onze mille seize (38 311 016) francs CFA HTVA

Et de Quarante-cinq millions deux cent sept mille (45 207 000) francs CFA TTC

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés publics publié par affichage dans les locaux de la Mairie de l'Arrondissement 3.

La Mairie de l'Arrondissement n°3 de la Commune de Ouagadougou dispose de fonds sur le budget de la Commune de Ouagadougou, afin de financer l'entretien de routes en terre.

2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

Lot Unique : Trente-huit millions trois cent onze mille seize (38 311 016) francs CFA HTVA et de Quarante-cinq millions deux cent sept mille (45 207 000) francs CFA TTC.

3. La présente demande de prix est réservée aux entreprises burkinabè et communautaires en règle vis-à-vis de l'Administration.
4. La Personne Responsable de la Commande Publique sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lot Unique l'Entretien de routes en terre, délai d'exécution est de quarante-cinq (45) jours.

5. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique, Binta S. SAWADOGO, sawadogoarielle64@gmail.com et prendre connaissance des documents de la demande de prix à la Mairie de l'Arrondissement n°3, 01 BP 85 Ouagadougou 01, Téléphone 70 69 38 74 de 07 heures 30 minutes à 16 heures du soir.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA pour le lot unique à la Régie de Recettes de la Mairie de l'Arrondissement n°3 ou à la Recette municipale sise à la Trésorerie régionale du Kadiogo. La méthode de paiement sera en espèces.
8. Les offres devront être soumises auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique sise à la Mairie de l'Arrondissement n°3, au plus tard le **07/08/2026, à 09 heures 00 TU** en un (1) original et trois (3) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **Lot unique : Un million trois cent cinquante mille (1 350 000) francs CFA.**
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 15 des IC et au DPDPX.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **07/08/2026 à 09 heures 00 TU** à la salle de réunions sise à la Mairie de l'Arrondissement n°3.

La Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés

Binta S. SAWADOGO

Contrôleurs des Impôts des Collectivités Territoriales

COMMUNE DE KOMKI-IPALA

Construction d'infrastructures marchandes

Demande de prix N°2026-01/RKDG/PKAD/CRKI/M/PRCP

Avis de demande de prix

N° 2026-01/RKDG/PKAD/CRKI/M/PRCP

Financement : fonds propres

Montant prévisionnel :

Lot 1 : vingt-trois millions quatre cent soixante-quatorze mille cinq cent soixante-seize (23 474 576) FCFA HTVA et vingt-sept millions sept cent mille (27 700 000) FCFA TTC.

Lot 2 : douze millions trente-trois mille huit cent quatre-vingt-dix-huit (12 033 898) FCFA HTVA et quatorze millions deux cent mille (14 200 000) FCFA TTC.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés paru dans *la revue des marchés publics*.
2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

Lot1: vingt-trois millions quatre cent soixante-quatorze mille cinq cent soixante-seize (23 474 576) FCFA HTVA et vingt-sept millions sept cent mille (27 700 000) FCFA TTC.

Lot 2: douze millions trente-trois mille huit cent quatre-vingt-dix-huit (12 033 898) FCFA HTVA et quatorze millions deux cent mille (14 200 000) FCFA TTC.
3. La présente demande de prix est réservée à : « sans objet »
4. La *Commune de Komki-Ipala* sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

 LOT 1 : construction de dix (10) boutiques + une latrine à trois postes avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours ;
 LOT 2 : construction de vingt-quatre (24) hangars marchands avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.
5. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du camarade Manéquépissé F. Didace ZONGO, la personne responsable de la commande publique et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après bureau de la personne responsable de la commande publique sis à la mairie de Komki-Ipala, téléphone 75 35 91 25, de 9 heures à 16 heures.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot1 et trente mille (30 000) FCFA pour le lot 2, à l'adresse mentionnée ci-après, à la régie de recette de la Mairie de Komki-Ipala, ou auprès du Receveur Municipal sis à la Perception de Tanghin-Dassouri. La méthode de paiement sera *au comptant*.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après bureau de la personne responsable de la commande publique au plus tard le **07/08/2026 à 09 heures 00 minute** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de huit cent mille (800 000) FCFA pour le lot 1 et quatre cent mille (400 000) FCFA pour le lot 2.
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **07/08/2026 à 9 heures 00 minute** à l'adresse suivante : *Salle de réunion de la mairie de Komki-Ipala*.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Manéquépissé F. Didace ZONGO

Attaché Administratif

Travaux de construction d'une salle des professeurs + équipement au Lycée Municipal lot 2

Avis de demande de prix

N°2026-001/RKLS/PBAM/M/C-KGS/PRCP du 23 avril 2026

Financement : budget communal, Fonds PREGOLS GESTION 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026, de la commune de Kongoussi.

1. La commune de Kongoussi lance une demande de prix ayant pour objet : *Travaux de construction d'une salle des professeurs + équipement au lycée Municipal.*
- **Lot 2 : travaux de construction d'une salle des professeurs + équipement au lycée municipal lot 2 d'un montant prévisionnel de vingt millions (20 000 000) de francs CFA TTC.**

Les travaux seront financés par le budget communal, fonds PREGOLS gestion 2026.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés *titulaire de l'agrément technique de catégorie B1 minimum* pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le délai d'exécution est de : cent vingt (120) jours.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la commande publique la commune de Kongoussi, Tél : 70147586.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable de la commande publique de la mairie de Kongoussi et moyennant paiement d'un montant non remboursable auprès de la Trésorerie Provinciale du Bam :

-Cinquante mille (50 000) FCFA.

6. Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission :

L'offre devra être accompagnée d'une garantie de soumission constituée sous forme d'une garantie financière.

Le montant de la garantie de soumission est de : **Cinq cent mille (500 000) de francs CFA** ; devra parvenir ou être remises au Secrétariat de la Mairie de Kongoussi, avant le 07/08/2026 à 09 heures. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Vincent de Paul OUEDRAOGO
T. S. en Maîtrise d'ouvrages Publics
Médaille d'Honneur de Collectivités Locales

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE KOUDOUGOU

Travaux d'assainissement et de pavage de la cour du CHR de Koudougou au profit du Centre hospitalier régional de Koudougou

Demande de prix

N°2026-022/MS/SG/CHR-KDG/DG/SPRCP du 14/07/2026

Financement : Budget CHR-KDG, exercice 2026

Montant prévisionnel : huit millions deux cent mille (8 200 000) FCFA HTVA et dix millions (10 000 000) FCFA TTC

1. Le Centre hospitalier régional de Koudougou dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix, lance une demande de prix, en lot unique, pour l'extension du service d'anesthésie réanimation.
2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est **Huit millions deux cent mille (8 200 000) FCFA HTVA et dix millions (10 000 000) FCFA TTC**.
3. La présente demande de prix est réservée au entreprise disposant d'un agrément **B2 au minimum**.
4. Le Centre Hospitalier Régional de Koudougou sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **travaux d'assainissement et de pavage de la cour du CHR de Koudougou** avec un délai d'exécution de **trente (30) jours** ;
5. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable de la commande publique Tél :70 82 95 94 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après service de la personne responsable des marchés et de la commande publique de 7h 30 à 16h.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) FCFA à la **Caisse du CHR-KDG**. Paiement est fait au comptant.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après Centre hospitalier régional de Koudougou BP 300 KDG, Bureau de la PRCP/CHR-KDG Tél : Tél :70 82 95 94, avant le **07/08/2026, à 09 heures** , en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **trois cent mille (300 000) FCFA**, ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 20/ 07/ 2026 à 9H 00mn à l'adresse suivante : *salle de conférence du Centre Hospitalier Régional de Koudougou*

Président de la Commission d'attribution des marchés

Issa PARE

Administrateur des hôpitaux et des services de santé
Chevalier de l'Ordre du Mérite

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE KOUDOUGOU

Travaux d'extension du service d'anesthésie-réanimation au profit du Centre hospitalier régional de Koudougou

Demande de prix

N°2026-023/MS/SG/CHR-KDG/DG/SPRCP du 14/07/2026

Financement : Budget CHR-KDG, exercice 2026

Montant prévisionnel : neuf millions vingt (9 020 000) FCFA HTVA et onze millions (11 000 000) FCFA TTC

1. Le Centre hospitalier régional de Koudougou dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix, lance une demande de prix, en lot unique, pour l'extension du service d'anesthésie réanimation.
2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est **neuf millions vingt (9 020 000) FCFA HTVA et onze millions (11 000 000) F CFA TTC**.
3. La présente demande de prix est réservée au entreprise disposant d'un agrément **B2 au minimum**.
4. Le *Centre Hospitalier Régional de Koudougou* sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : *d'extension du service d'anesthésie réanimation avec un délai d'exécution de soixante (60) jours ;*
5. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics*.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès *de la Personne responsable de la commande publique Tél :70 82 95 94* et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après *service de la personne responsable de la commande publique de 7h 30 à 16h*.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de *trente mille (30 000) FCFA à la Caisse du CHR-KDG*. Paiement est fait au comptant.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après *Centre hospitalier régional de Koudougou BP 300 KDG, Bureau de la PRCP/CHR-KDG Tél : Tél :70 82 95 94, avant le 07/08/2026 à 09 heures*, en un (1) original et *trois (03)* copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **trois cent trente mille (330 000) FCFA**, ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **07/08/2026 à 09 heures 00mn** à l'adresse suivante : *salle de conférence du Centre Hospitalier Régional de Koudougou ?*

Président de la Commission d'attribution des marchés

Issa PARE

Administrateur des hôpitaux et des services de santé
Chevalier de l'Ordre du Mérite

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE KOUDOUGOU

Construction de deux (02) blocs de quatre (04) latrines au profit du Centre hospitalier régional de Koudougou

Demande de prix

N°2026-024/MS/SG/CHR-KDG/DG/SPRCP du 15/07/2026

Financement : Budget CHR-KDG, exercice 2026

Montant prévisionnel : neuf millions vingt (9 212 896) FCFA HTVA et onze millions deux cent trente-cinq mille (11 235 239) FCFA TTC

1. Le Centre hospitalier régional de Koudougou dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix, lance une demande de prix, en lot unique, pour l'extension du service d'anesthésie réanimation.
2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est **onze millions deux cent trente-cinq mille deux cent trente-neuf (11 235 239) FCFA TTC**.
3. La présente demande de prix est réservée au entreprise disposant d'un agrément **B2 au minimum**.
4. Le Centre Hospitalier Régional de Koudougou sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : *d'extension du service d'anesthésie réanimation avec un délai d'exécution de soixante (60) jours*.
5. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable de la commande publique Tél : 70 82 95 94 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après service de la personne responsable de la commande publique de 7h 30 à 16h.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de *trente mille (30 000) FCFA à la Caisse du CHR-KDG*. Paiement est fait au comptant.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après Centre hospitalier régional de Koudougou BP 300 KDG, Bureau de la PRCP/CHR-KDG Tél : Tél : 70 82 95 94, avant le **07/08/2026 à 09 heures**, en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **trois cent trente-sept mille (337 000) FCFA**, ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DDPX.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **07/08/2026 à 09 heures 00 mn** à l'adresse suivante : *salle de conférence du Centre Hospitalier Régional de Koudougou*.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Issa PARE

Administrateur des hôpitaux et des services de santé
Chevalier de l'Ordre du Mérite

REGION DU NAZINON

Réalisation de quatre (04) forages positifs équipés de PMH et réhabilitation de quatre (04) forages positifs équipés de PMH dans la commune de Saponé

Avis de demande de prix
N° : 2026-02/RNZN/PBZG/CSPN/M/SCP

Financement : Budget communal, Exercice 2026 / Fonds propres

Montant prévisionnel HTVA et TTC Lot 1 : onze millions seize mille neuf cent quarante-neuf (11 016 949) francs CFA HTVA et treize millions (13 000 000) francs CFA TTC ;
Montant prévisionnel HTVA et TTC Lot 2 : onze millions seize mille neuf cent quarante-neuf (11 016 949) francs CFA HTVA et treize millions (13 000 000) francs CFA TTC ;
Montant prévisionnel HTVA et TTC Lot 3 : sept millions cent dix-huit mille six cent quarante-quatre (7 118 644) francs CFA HTVA et huit millions quatre cent mille (8 400 000) francs CFA TTC.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés publics de la commune de Saponé publié sur le tableau d'affichage de la mairie de Saponé en date du 06 juillet 2026.
2. La commune de Saponé dispose de fonds sur le budget Communal, afin de financer les travaux de réalisation de forages dans la commune de Saponé, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :
Lot 1 : onze millions seize mille neuf cent quarante-neuf (11 016 949) francs CFA HTVA et treize millions (13 000 000) francs CFA TTC ;
Lot 2 : onze millions seize mille neuf cent quarante-neuf (11 016 949) francs CFA HTVA et treize millions (13 000 000) francs CFA TTC ;
Lot 3 : sept millions cent dix-huit mille six cent quarante-quatre (7 118 644) francs CFA HTVA et huit millions quatre cent mille (8 400 000) francs CFA TTC.
4. La commune de Saponé sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
Lot 1 : Réalisation de deux forages à Nionsna/Ganwoko et un à Kougpaka dans la commune de Saponé avec un délai d'exécution de soixante (60) jours ;
Lot 2 : Réalisation de deux forages au village de Boulgou/quartier Ganwoko et à Bonogo dans la commune de Saponé avec un délai d'exécution de soixante (60) jours ;
Lot 3 : Réhabilitation de quatre forages au village de Ziou quartier mission, à l'école primaire de Kuizili, au CSPS de Kalghin, au village de Ziou Quartier Nakiembzenga, dans la commune de Saponé avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.
5. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la commune de Saponé ; NAGALO Bapian Emile adresse électronique emile.nagalo@yahoo.fr et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après Secrétariat de la mairie de Saponé de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minutes du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes les vendredis.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à l'adresse mentionnée ci-après la trésorerie départementale de Saponé. La méthode de paiement sera le numéraire.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après au bureau de la personne responsable de la commande publique au plus tard le en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :
 - lot 1 : trois cent cinquante mille (350 000) francs CFA ;
 - lot 2 : trois cent cinquante mille (350 000) francs CFA ;
 - lot 3 : deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA.
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 07/08/2026 à 09 heures 00 minute, à l'adresse suivante : la salle des fêtes de la mairie de Saponé

La Personne Responsable de la Commande publique

B. Emile NAGALO

REGION DU NAZINON

Construction et réfection d'infrastructures sanitaires dans la commune de Saponé

Avis de demande de prix

N° : 2026-04/RNZN/PBZG/CSPN/M/SCP du 08/07/2026

Financement : Budget communal, Exercice 2026 / Fonds propres

Construction et réfection d'infrastructures sanitaires dans la commune de Saponé

Montant prévisionnel HTVA et TTC Lot 1 : trente-cinq millions cinq cent quatre-vingt-treize mille deux cent vingt (35 593 220) francs CFA HTVA et quarante-deux millions (42 000 000) francs CFA TTC ;
Montant prévisionnel HTVA et TTC Lot 2 : treize millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent cinq (13 898 305) francs CFA HTVA et seize millions quatre cent mille (16 400 000) francs CFA TTC ;
Montant prévisionnel HTVA et TTC Lot 3 : vingt-neuf millions six cent soixante-un mille dix-sept (29 661 017) francs CFA HTVA et trente-cinq millions (35 000 000) francs CFA TTC.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés publics de **la commune de Saponé** publié sur **le tableau d'affichage de la mairie de Saponé** en date du **06 juillet 2026**.
2. La commune de Saponé dispose de fonds sur le budget Communal, afin de financer *les travaux de construction et réfection d'infrastructures sanitaires dans la commune de Saponé*, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :
 Lot 1 : trente-cinq millions cinq cent quatre-vingt-treize mille deux cent vingt (35 593 220) francs CFA HTVA et quarante-deux millions (42 000 000) francs CFA TTC ;
 Lot 2 : treize millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent cinq (13 898 305) francs CFA HTVA et seize millions quatre cent mille (16 400 000) francs CFA TTC ;
 Lot 3 : vingt-neuf millions six cent soixante-un mille dix-sept (29 661 017) francs CFA HTVA et trente-cinq millions (35 000 000) francs CFA TTC.
4. La commune de Saponé sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
 Lot 1 : construction d'un dispensaire + logement infirmier à Koankin dans la commune de Saponé avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours ;
 Lot 2 : Travaux de réhabilitation de la maternité et du dispensaire du CSPS de Kounda dans la commune Saponé avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours ;
 Lot 3 : Construction d'une maternité + réfection du dispensaire au CSPS de Kalghin dans la commune de Saponé avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.
5. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics*.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la commune de Saponé* ; *NAGALO Bapian Emile adresse électronique emile.nagalo@yahoo.fr* ou au 65 65 18 55 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après *Secrétariat de la mairie de Saponé* de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minutes du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes les vendredis.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de *trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 2 et cinquante mille (50 000) francs CFA par lot pour les lots 1 et 3* à l'adresse mentionnée ci-après *la trésorerie départementale de Saponé*. La méthode de paiement sera *le numéraire*.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après *au bureau de la personne responsable de la commande publique* au plus tard le en un (1) original et *trois (03) copies*. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :
 - **Lot 1 : un million deux cent mille (1 200 000) francs CFA**
 - **Lot 2 : quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA**
 - **Lot 3 : un million (1 000 000) francs CFA.**
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le, **07/08/2026 à 09 heures 00 minute**, à l'adresse suivante : *la salle des fêtes de la mairie de Saponé*.

La Personne Responsable de la Commande publique

B. Emile NAGALO

REGION DU NAZINON

Construction de deux blocs de trois salles de classe + magasin + bureau dans la commune de Saponé

Avis de demande de prix

N° : 2026-06/RNZN/PBZG/CSPN/M/SCP du 16/07/2026

Financement : Budget communal, Exercice 2026 / Fonds propres

Construction de deux blocs de trois salles de classe + magasin + bureau dans la commune de Saponé

Montant prévisionnel HTVA et TTC Lot 1 : vingt-sept millions cent dix-huit mille six cent quarante-quatre (27 118 644) francs CFA HTVA et trente-deux millions (32 000 000) francs CFA TTC ;

Montant prévisionnel HTVA et TTC Lot 2 : vingt-sept millions cent dix-huit mille six cent quarante-quatre (27 118 644) francs CFA HTVA et trente-deux millions (32 000 000) francs CFA TTC.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés publics de **la commune de Saponé** publié sur **le tableau d'affichage de la mairie de Saponé** en date du **06 juillet 2026**.
2. La commune de Saponé dispose de fonds sur le budget Communal, afin de financer *les travaux de construction et réfection d'infrastructures sanitaires dans la commune de Saponé*, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :

Lot 1 : vingt-sept millions cent dix-huit mille six cent quarante-quatre (27 118 644) francs CFA HTVA et trente-deux millions (32 000 000) francs CFA TTC ;

Lot 2 : vingt-sept millions cent dix-huit mille six cent quarante-quatre (27 118 644) francs CFA HTVA et trente-deux millions (32 000 000) francs CFA TTC.
4. La commune de Saponé sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lot 1 : Construction de trois salles de classe + magasin + bureau à l'école primaire Saponé marché A dans la commune de Saponé avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours ;

Lot 2 : Construction de trois salles de classe + magasin + bureau à l'école primaire de Nabdogo dans la commune de Saponé avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.
5. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics*.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la commune de Saponé ; NAGALO Bapian Emile adresse électronique emile.nagalo@yahoo.fr* ou au 65 65 18 55 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après *Secrétariat de la mairie de Saponé de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minutes du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes les vendredis*.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de *cinquante mille (50 000) francs CFA par lot* à l'adresse mentionnée ci-après *la trésorerie départementale de Saponé*. La méthode de paiement sera *le numéraire*.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après *au bureau de la personne responsable de la commande publique* au plus tard, le en un (1) original et *trois (03) copies*. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :
 - **lot 1 : neuf cent mille (900 000) francs CFA**
 - **lot 2 : neuf cent mille (900 000) francs CFA**
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **07/08/2026 à 09 heures 00 minute**, à l'adresse suivante : *la salle des fêtes de la mairie de Saponé*

La Personne Responsable de la Commande publique

B. Emile NAGALO

REGION DU NAZINON

Constitution d'une base de données complémentaire de fournisseurs / prestataires pour la période de 2026 à 2028

**Avis à manifestation d'intérêt complémentaire N° 2026-02MSECU/DGEF/DREF-NZN
du 14 juillet 2026 pour le complément de la liste de candidats potentiels pour les demandes de cotations**

Le présent avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés Publics de la *Direction Régionale des Eaux et Forêts du Nazinon* en mai 2026

La Direction Régionale des *Eaux et Forêts du Nazinon*

a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des crédits délégués et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés issus de demandes de cotations dans le domaine ci-après :

Numéro d'ordre	Domaines/types	Agrément technique exigé
01	Réalisation de forages à exhaure solaire avec poly-tank	Fn1 minimum

L'objectif principal de avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données complémentaire composée de Prestataires/Fournisseurs que la Direction Régionale des Eaux et Forêts du Nazinon pourra consulter dans le cadre de ses procédures de demandes de cotations au titre des exercices budgétaires 2026 à 2028

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du camarade Sidiki DIALLO, Chef de Service Administratif et Financier de la Direction Régionale des Eaux et Forêts du Nazinon, téléphone : 77 13 23 47/ 70 37 98 49

Peuvent soumissionner, les entrepreneurs, ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants.

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises remplissant les critères suivants :

- être légalement constitué;
- être du domaine indiqué par le présent avis à manifestation d'intérêt ;
- disposer d'un agrément technique ou l'autorisation d'exercer dans le domaine de l'eau.

Il est rappelé aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire, comme les autres, un dossier composé de :

- Une lettre de demande d'inscription adressée à la Personne responsable de la commande publique précisant le ou les domaines concernés ;
- Une présentation de l'entreprise indiquant obligatoirement son, son domaine d'activité, son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi, son adresse complète ;
- Une copie de l'agrément technique, attestation, autorisation ou PV ;
- Une copie du Registre de commerce et de crédit mobilier ;
- Une copie de l'attestation de Situation Fiscale.
- f)

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier, rédigé en langue française, sous plis fermé avec la mention « **Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données complémentaire des fournisseurs/prestataires au profit de la Direction Régionale des Eaux et Forêts du Nazinon ainsi que le ou les numéros des domaines [le candidat Insère le ou les numéros du ou des domaines sans excéder trois]** », au secrétariat de la DREF-NZN au plus tard le le **07/08/2026 à 09 heures 00 minute** , les jours ouvrables de 7h30mn à 12h30mn et de 13h à 16h.

Le Chef de Service Administratif et Financier

Sidiki DIALLO
Chevalier de l'Ordre du Mérite



La célérité dans la transparence